



Le portrait de territoire revu par l'économie

*Etat des lieux et perspectives pour une contribution
à l'observation du territoire*

Novembre 2007

Jean François OLIVIER
Bernard ANDRIEU
Rosanna POMPA

- . Syndicat Mixte Pays de Saintonge romane
- . Master Aménagement du Territoire et Développement Economique Local,
université de Poitiers (UFR Sciences économiques)

Résumé

Partant principalement des données sur l'emploi, cette étude propose un traitement statistique qui permet d'identifier les secteurs surreprésentés. Après un tour d'horizon des principaux contributeurs, nous avons, en fonction du temps disponible pour cette étude, décidé de réaliser plusieurs fichiers de finesses différentes sur l'emploi et les revenus du territoire. A leur tour, ces fichiers nous ont permis de réaliser différents traitements statistiques. Les entreprises des secteurs identifiés ont été sollicitées afin de pouvoir intégrer leurs regards et leurs attentes vis-à-vis du territoire.

Nous verrons que :

- **les secteurs du commerce et des services concentrent les effectifs salariés sur Saintes et la CdC du Pays Santon alors que les entreprises du secteur de la construction se répartissent plus uniformément sur le territoire ;**
- **les secteurs de la construction, hôtellerie restauration et des services affirment leur dynamisme et soutiennent la comparaison avec la dynamique départementale ;**
- l'emploi industriel souvent perçu comme moins présent, moins stable, compte des entreprises dynamiques et parfois leader de leur secteur en France. Par ailleurs, pour répondre aux attentes des principaux donneurs d'ordres, il est intéressant de noter **le développement d'une offre coordonnée des sous traitants locaux, démontant ainsi d'autres futurs possibles pour le territoire ;**
- **l'agriculture tient toujours une place de choix avec une activité viticole importante ; le Pays reste un fief de la coopération agricole.** Absente des principales sources de données concernant l'emploi (UNEDIC, URSSAF), l'agriculture reste une composante essentielle de l'appareil productif du Pays de Saintonge Romane ; nous y porterons donc un regard particulier.

La recherche des secteurs clés apporte un éclairage pertinent, à condition de compléter les traitements statistiques par un travail de terrain auprès des acteurs identifiés. A l'échelle du territoire du Pays de Saintonge Romane, la diversité des secteurs est une indéniable richesse. Les secteurs porteurs et en récession doivent nous interroger sur les potentialités de développement.

Cette lecture de l'emploi permet de qualifier l'économie locale de « fortement résidentielle ». Néanmoins, nous verrons que l'emploi du secteur privé n'y fournit pas la part majoritaire des revenus locaux. Ainsi nous démontrerons que **le Pays de Saintonge Romane vit sur son capital d'attractivité et n'est que très marginalement sanctionné par sa performance productive.**

Fort de ces constats et de la méthodologie utilisée, un ensemble d'hypothèses peuvent être émises. Elles permettront d'amorcer et d'alimenter une démarche de plate forme partenariale et de prospective incluant l'ensemble des partenaires. Il s'agit bien de poser les bases d'une discussion que la plupart des acteurs appellent de leurs vœux à l'échelle du Pays. En effet, le principal handicap pour le développement économique local demeure l'inertie des relations, regrettée par la grande majorité des acteurs rencontrés malgré leur disponibilité affirmée, qui se traduit par **l'absence d'une démarche de prospective pour permettre la mise en place de scénarii et de stratégies partagées par les décideurs locaux.**

Table des matières

Résumé	0
Table des matières	2
I. Une étude pour contribuer à l’observation du territoire ?	4
I.1. La commande : des objectifs d’informations et opérationnels	4
I.1.1. Le matériau : données et fournisseurs de données.....	4
I.1.2. Eléments de problématiques.....	4
I.2. Un observatoire au cœur des actualités du Pays	5
I.2.1. La Charte	5
I.2.2. La Maison de l’Emploi.....	5
I.2.3. Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).....	5
I.2.4. Le SIG (Système d’Information Géographique).....	6
II. Le tissu économique vu par l’emploi	7
II.1. Une première vision de l’emploi en Saintonge Romane : du global au particulier	7
II.1.1. Une répartition de l’effectif salarié (par EPCI et pour Chaniers) largement à l’avantage du Pays Santon	7
II.1.2. Les grandes spécialisations de la Saintonge Romane.....	8
II.1.3. Répartition des secteurs entre les Communautés de communes	10
II.1.4. Un peu plus loin dans le détail des secteurs d’activités.....	11
II.1.5. Des secteurs spécifiques en Saintonge Romane ?	14
II.1.6. Comparaison avec les territoires voisins de La Rochelle et Rochefort.....	15
II.1.7. Un portrait de territoire animé ?	16
II.2. Des secteurs clés en Saintonge Romane.....	18
II.2.1. L’identification des secteurs clés	18
II.2.2. Premières analyses des secteurs clés.....	19
II.2.3. Des secteurs clés en devenir ?	21
II.2.4. Des secteurs en récession	21
II.2.5. Premiers éléments de conclusion quant à la méthode et l’outil d’observation.....	22

III. LES RESSOURCES LOCALES	23
III.1. Une économie résidentielle ? L’exemple du secteur de la construction	23
III.2. Des pôles de compétences ? Sociologie d’entreprises et vertu des réseaux.....	24
III.2.1. Métallerie et offre coordonnée : développement économique et développement de cluster ?.....	24
III.2.2. Services aux entreprises & sous traitance : des logiques vertueuses d’externalisations ?	26
III.3. Agroruralité et Cognac : vers un pôle de compétences ?	28
III.3.1. L’évolution des principales productions en Saintonge Romane	28
III.3.2. Le poids économique de la viticulture	29
III.3.3. L’emploi agricole en Saintonge Romane.....	31
III.3.4. Les principales entreprises agroalimentaires.....	32
IV. Vers une approche exhaustive.....	33
IV.1. Une approche par les chiffres d’affaires ?.....	33
IV.2. L’ancrage territorial : risques et pérennisation.....	33
IV.3. Les emplois et les revenus du territoire : une économie résidentielle (ou prérentielle).....	35
IV.3.1. La théorie de la base.....	35
IV.3.2. L’apport de l’INSEE avec l’outil CLAP.....	36
IV.3.3. L’étude des revenus du territoire avec les données DGI et CAF.....	37
IV.3.4. Emplois et revenus : une autre lecture du territoire	39
V / Eléments de conclusion.....	40
V.1. Caractérisation du tissu économique local	40
V.1.1. Pôles de compétences ou polyvalence territoriale ?	40
V.1.2. Les enjeux d’une économie résidentielle	42
V.2. Les outils : une base de donnée partenariale ?.....	42
V.3. Des utilités qui restent à démontrer ?	43
Tables des illustrations.....	46
Annexes.....	48

I. Une étude pour contribuer à l'observation du territoire ?

I.1. La commande : des objectifs d'informations et opérationnels

La commande passée par le Pays va donc au-delà de la seule étude du tissu économique local. On peut identifier trois volets complémentaires :

- **analyser le tissu économique local** ; questionner le territoire dans ses composantes pour en proposer une lecture qui permette de le caractériser,
- **définir les outils de l'observatoire** ; système de gestion de bases de données, méthodologies de traitement et d'analyse des informations, supports de mise en réseaux des acteurs (plateforme partenariale), etc...
- **identifier les utilités de l'observatoire** autour des grands objectifs prédéterminés d'aide à la décision et d'attractivité.

Toutes les Communautés de Communes du Pays de Saintonge Romane n'ont pas les mêmes objectifs. Leurs attentes vis-à-vis de l'observation du tissu économique sont différentes. L'approche retenue se veut résolument opérationnelle. Ainsi, nous proposons trois entrées pour ce travail : l'emploi, les activités économiques, les revenus.

I.1.1. Le matériau : données et fournisseurs de données

Le recours aux données mobilisables constitue le cœur de notre approche. Néanmoins, leur accès et leur utilisation représentent un vaste ensemble qu'il convient de rendre lisible. **Une telle approche est indispensable en amont de la mise en place d'un observatoire. Elle permettra de poser les éléments nécessaires (mais non suffisants) aux questionnements des logiques partenariales et de réseaux qui permettront de faire vivre l'observatoire et de rendre lisible l'accès aux données :**

- les données : pertinence, fiabilité, régularité, format ?...
- les données : accès, traitement et diffusion,
- les partenariats : conventionnements, concurrences ...

On peut identifier trois grandes catégories de données (et de fournisseurs de données) qui intéressent le champ de notre étude :

- l'emploi,
- les activités économiques,
- les revenus.

Ces données sont produites par toute une gamme de partenaires¹. Une partie sensible du travail d'observation consistera à valoriser ces productions qui peuvent être mises à disposition de la structure qui portera l'observatoire (selon des modalités variables).

Le repérage des acteurs et de leurs missions est essentiel pour permettre de mieux comprendre le rôle qu'ils pourront jouer et la plus value qu'ils pourront apporter au sein d'un observatoire. Ce travail est d'autant plus important que la notion d'observatoire, telle que nous l'abordons, ne se limite pas à de l'observation et de la veille mais va au-delà. Il s'agit avant tout de configurer une plate forme partenariale.

I.1.2. Eléments de problématiques

A ce stade d'un travail de diagnostic prospectif sur le tissu économique local, nombre de questions peuvent être abordées : faut-il capter les revenus de nouvelles populations pour attirer les entreprises ? Y a-t-il une ou des logiques de spécialisation productive en Saintonge Romane ? Comment identifier, qualifier les ressources présentes sur notre territoire et s'interroger sur leur valorisation ? Dans quelle direction organiser l'action publique ? ...

Nous ne prétendons pas répondre à toutes ces questions au travers de ce travail. Il s'agit bien ici de débroussailler les méthodologies et les hypothèses qui permettront à leur tour d'alimenter un travail plus exhaustif de connaissance et de compréhension du tissu économique local. Autrement dit, les résultats produits dans cette étude n'ont pas matière à apporter les réponses aux besoins du territoire. Bien au contraire. Ils vont permettre de poser les bonnes questions, de définir la méthodologie et d'identifier les premières pistes de travail à mettre en place.

¹ Les organismes fournisseurs de données font l'objet de fiches détaillées en annexe n°1

I.2. Un observatoire au cœur des actualités du Pays

Le Pays de Saintonge Romane porte différentes dynamiques articulées autour de son projet de territoire. Ainsi, la charte de Pays, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), le projet de déploiement du Système d'Information Géographique (SIG), les réflexions relatives à la mise en place d'un observatoire économique local et la Maison de l'Emploi constituent autant de démarches qui, à des stades différents de mise en œuvre, invitent le Pays à questionner son territoire dans ses composantes économiques.

I.2.1. La Charte

L'axe n°4 : « *soutenir le développement économique local* », prévoit de **promouvoir la mise en place d'un dispositif de veille économique** sur le territoire permettant :

- « **un regard permanent sur le tissu économique local,**
- **de repérer les potentiels de développement sur le territoire,**
- **de suivre et d'anticiper les évolutions économiques locales,**
- **d'assurer la mise en réseau des acteurs** (collectivités, chambres consulaires, ...) *pour faciliter la création et la transmission d'entreprises ... et le maintien des commerces de proximité* ».

Dans l'axe n°5 : « *répondre aux ambitions du territoire en termes d'emploi et d'activités* », l'accent est mis sur l'importance de **disposer d'une meilleure connaissance de la situation de l'emploi**. La mise en place d'une maison de l'emploi permettra de mutualiser les moyens et l'information. La charte a largement alimenté la candidature du Pays dans ce cadre :

- « **établir un diagnostic détaillé assorti d'un état des lieux des outils et politiques engagées pour s'approprier les éléments constitutifs d'une évaluation,**
- **identifier et mettre en place des indicateurs économiques et sociaux** » pour ...
- ... permettre « **la mise en place d'un observatoire de l'emploi et de la précarité** ».

I.2.2. La Maison de l'Emploi

Le 18 mai 2005, le Pays a répondu à l'appel à projet du Préfet de Région. Le 7 décembre 2005, le projet de maison de l'emploi de Saintonge Romane est labellisé par l'Etat. Fin 2006, un Groupement d'Intérêt Public (art. L311-10-1 du code du travail) est constitué entre le Pays, l'ETAT, l'ANPE de Saintes et l'ASSEDIC un. Le 9 mai 2007, la convention annuelle d'objectifs entérine le budget sur 4 ans ; le directeur a pris ses fonctions le 1^{er} septembre 2007.

Les trois missions obligatoires fixées pour les maisons de l'emploi :

- observation, anticipation et adaptation au territoire,
- accès et retour à l'emploi,
- développement de l'emploi et création d'entreprises.

Pour la mission d'observation, les partenaires seront sollicités pour mettre à disposition des données statistiques et des études, notamment leurs analyses sur l'emploi, l'environnement socio-économique et le tissu économique local. **Souhaité par les élus et les membres du Conseil de Développement, l'observatoire économique pourrait donc trouver sa place et sa légitimité au sein de la Maison de l'emploi. A ce stade, derrière la question du portage de ce projet, de nombreuses interrogations restent posées concernant la faisabilité et les moyens à déployer d'une part et la relation aux données et au SIG d'autre part.**

I.2.3. Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)

Le SCOT est une démarche de planification et d'urbanisme. Il s'agit d'un outil prospectif piloté par les élus locaux pour la conception, la mise en œuvre et le suivi d'un développement urbain durable. Partant de la charte de Pays, le SCOT a vocation à apporter un ensemble de réponses au territoire dans son devenir (dynamiques démographiques, formes urbaines, environnement, répartition de l'habitat et des services, transports et déplacements...).

L'idée d'un SCOT du Pays de Saintonge Romane a été lancée suite à la loi SRU de décembre 2000. Le Pays a modifié ses statuts afin de pouvoir porter la compétence d'élaboration du SCOT (transférée des Communautés de communes membres) et est ainsi devenu Syndicat Mixte en 2003. Le Comité syndical a pris officiellement la décision de relancer l'élaboration du SCOT en octobre 2006 et en a confié le pilotage à la commission urbanisme. La démarche (diagnostic, projet d'aménagement et de développement durable, documents d'orientations générales) devrait aboutir courant 2010.

Intimement liés au SCOT, le développement et la veille économique y trouvent une place privilégiée. Un travail important est réalisé dans la définition et la collecte des données dans les différents domaines qui seront abordés (démographie, habitat, logement, transports, foncier, développement économique, urbanisme, etc ...). La réflexion des élus se nourrit de l'observation et du partage d'informations. Ce projet relance donc l'intérêt pour le territoire d'un outil d'observation et de veille dont les rubriques économiques pourraient constituer les premières étapes.

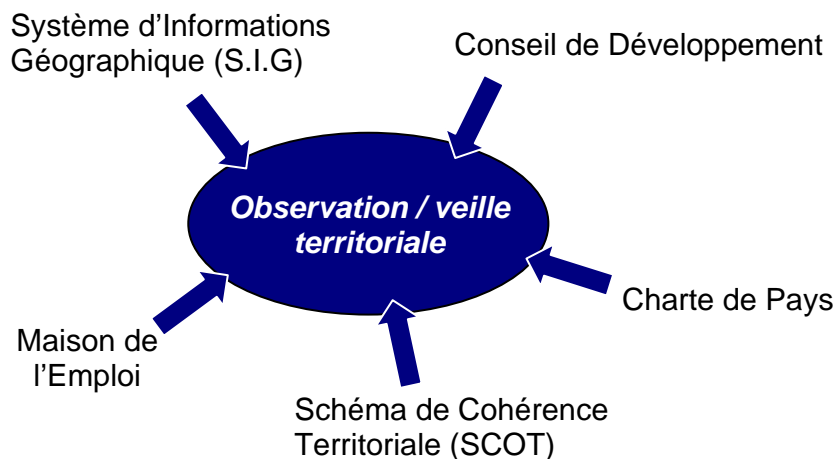
1.2.4. Le SIG (Système d'Information Géographique)

Depuis les années 80, le Conseil Général de Charente Maritime est à l'initiative d'une politique d'informatisation et de développement des nouvelles technologies de l'informatique et de la communication (NTIC). Fondé en 1985 par une trentaine de mairies pionnières, le Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale de Charente Maritime (SMIC17) compte aujourd'hui plus de 500 collectivités membres.

La politique du Conseil général vise le développement des SIG et la numérisation du cadastre (à l'horizon 2010) à l'échelle des Pays afin de mutualiser les moyens, d'assurer un continuum géographique et d'avoir un niveau de qualité homogène sur l'ensemble du département. Il est également prévu de favoriser l'échange d'informations avec un ensemble de partenaires associés tels que les gestionnaires de réseaux.

En permettant de croiser des informations géographiques, économiques et sociales pour analyser les problématiques liées à l'aménagement du territoire, le projet SIG dote le territoire d'un matériel moderne et utile pour la collecte et le traitement d'information dans le cadre d'un observatoire économique. **Il s'agit bien d'affirmer les liens entre la démarche d'observatoire économique et le SIG.** En effet, l'espace « grand public » initialement prévu dans le projet SIG a été repoussé pour étudier la pertinence d'y substituer un outil type observatoire.

Graphique n°1 : les démarches du Pays en lien avec l'observation du territoire



La notion de métadonnées

Une cellule d'observation nécessite de partager régulièrement de l'information avec les partenaires (données brutes ou traitées, cartes, ..). Il apparaît vite nécessaire de qualifier l'information que l'on va échanger.

Les métadonnées sont un ensemble structuré d'informations servant à décrire une donnée. Elles constituent des éléments importants pour l'accès, la diffusion et la bonne utilisation des informations. Elles peuvent alors faire interopérer les ressources informatiques dans la mesure où elles ont été paramétrées et structurées.

Le département de la Charente Maritime travaille à un projet d'annuaire de métadonnées avec un groupe départemental des principaux fournisseurs d'information. Les responsables SIG du Pays sont associés à un groupe constitué début 2006, à l'initiative de la CCI de La Rochelle. Il a été décidé de réaliser cet annuaire sur le Web, le rendant accessible à tous et laissant à chaque fournisseur, la maîtrise de l'information sur les métadonnées diffusées.

II. Le tissu économique vu par l'emploi

Les éléments de diagnostic de la charte de Pays présentent la répartition des entreprises et des effectifs salariés dans les six grands secteurs (commerce, construction, industrie, services, transports et agriculture). L'analyse porte surtout sur les formes de l'entrepreneuriat et leur répartition selon qu'il s'agit de commerce ou d'artisanat ; certains secteurs d'activités sont abordés sans pour autant faire l'objet d'un développement. Néanmoins, certaines problématiques apparaissent. On peut évoquer :

- la place de l'agriculture,
- la dépendance du tissu économique vis-à-vis de l'extérieur,
- la démographie des entreprises,
- la place des services aux entreprises et de la production,
- l'implantation et la répartition des zones d'activités ...

L'innovation méthodologique² apportée par O. Bouba-Olga³ et P. Chauchefoin⁴, et à laquelle notre étude se réfère pour proposer une lecture innovante du territoire, permet d'étudier plus en profondeur le tissu économique local. Il s'agit de **repérer au travers d'indicateurs les secteurs créateurs de richesses et d'emplois mais aussi ceux qui appellent une plus grande vigilance.**

La première étape de ce travail consiste donc à définir ce que l'on entend par secteur et à prendre connaissance des nomenclatures disponibles.

² *Les secteurs-clés industriels de Poitou-Charentes : cahier méthodologique*, 2006

³ *Les nouvelles géographies du capitalisme. Comprendre et maîtriser les délocalisations*, Ed Seuil, 2006

⁴ Maîtres de conférences à l'université de sciences économiques de Poitiers

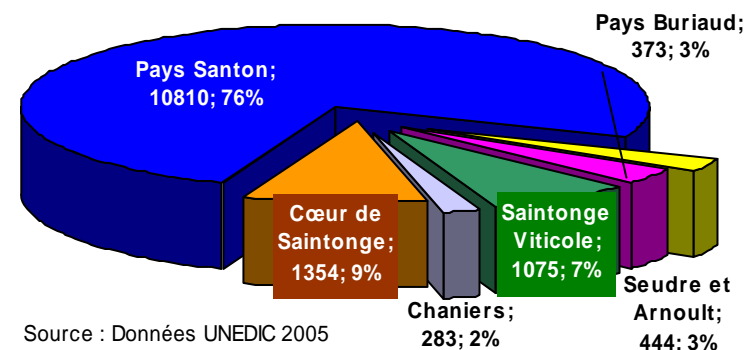
II.1. Une première vision de l'emploi en Saintonge Romane : du global au particulier

A partir des sources UNEDIC, nous avons constitué trois fichiers de finesses différentes (NES⁵ 16, NES 36 et NAF⁶ 700), pour deux périodes (1999 & 2004), permettant ainsi de suivre les évolutions. Le fichier par Commune permet un repérage rapide et précis des informations avant de proposer des agrégations pertinentes (Communautés de communes, Pays...).

II.1.1. Une répartition de l'effectif salarié (par EPCI⁷ et pour Chaniers) largement à l'avantage du Pays Santon

Si la Communauté de communes du Pays Santon représente un peu plus de 50 % de la population du Pays, elle concentre aux Champs ICS⁸ plus de 75% des emplois salariés (source UNEDIC 2005). Au sein de la Communauté de communes, la ville de Saintes concentre 87% de l'effectif salarié.

Graphique n°2 : répartition de l'effectif salarié par Communauté de communes



Source : Données UNEDIC 2005

⁵ Nomenclature Economique de Synthèse (qui sera abandonnée début 2008 dans le cadre de la mise en place de la nouvelle NAF)

⁶ Nomenclature d'Activités Française, équivalent code APE (Activité Principale Exercée)

⁷ EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunales. Il s'agit pour le Pays des Cinq communautés de communes

⁸ Industrie Commerce Services hors agriculture et emplois publics

A la deuxième place, la Communauté de communes Charente Arnoult Cœur de Saintonge, qui représente 16 % de la population, totalise 9 % de l'emploi salarié (dont un quart se concentre sur Pont- l'Abbé d'Arnoult).

En troisième position, la Communauté de communes du Canton de Gémozac et de la Saintonge Viticole avec 13 % de la population abrite 7 % de l'effectif salarié du Pays. La commune de Gémozac avec 539 emplois y apporte la plus grosse contribution ; soit 50% des emplois salariés (champs ICS).

II.1.2. Les grandes spécialisations de la Saintonge Romane

L'indicateur mobilisé ici sera celui de la « spécialisation ». Cette entrée permet de représenter la part relative d'un secteur d'activité dans le tissu économique local. Il indique si la production d'une zone est plus ou moins orientée.

Spécialisation = $\frac{\text{effectifs du secteur dans le territoire}}{\text{effectifs totaux du territoire}}$

Ainsi, un secteur de spécialisation est un secteur dont le poids est supérieur à ceux observés en moyenne, soit un secteur qui pèse fortement dans l'ensemble des activités du territoire.

A ce niveau de la collecte et de l'analyse des données, il nous a été possible d'intégrer différentes sources complémentaires. En plus des données Unistatis ; celles de la MSA et certains résultats de l'étude sur les services publics⁹ ont pu être traités. En effet, les données Unistatis ne traitent que des champs ICS (Industries, Commerces, Services). Il est important de pouvoir les compléter (quand cela est possible) par les données concernant l'agriculture et les services publics :

- les données de la MSA ; pour l'agriculture et les professions liées : administrations agricoles (MSA et crédit agricole, les établissements

⁹ *Les services publics en Saintonge Romane, état des lieux et perspectives pour une contribution au projet de territoire, Pays de Saintonge Romane, oct. 2005*

d'enseignement agricoles et les organisations professionnelles que sont la chambre d'agriculture et l'ADASEA). On constate que ce secteur figure parmi les tous premiers employeurs locaux,

- les données des administrations publiques concernant leurs effectifs. Cela nécessite un travail d'enquête et de suivi. Cet effort est d'autant plus important que **les emplois publics représentent une part importante de la masse salariale du Pays** (hôpital, collectivités, enseignement, SNCF, Base Aérienne, DDE, CCAS de Saintes)¹⁰.

En raison de ces contraintes, les autres traitements proposés plus loin et qui détaillent l'information sont limités aux champs ICS.

Au final le graphique n°3 projette l'image la plus juste pour illustrer les composantes de l'économie locale. Il permet de comprendre la répartition des emplois et leur part dans le tissu économique local. On peut ainsi proposer une première lecture des grands secteurs d'activités du Pays, d'où ressortent clairement quatre catégories d'importance décroissante :

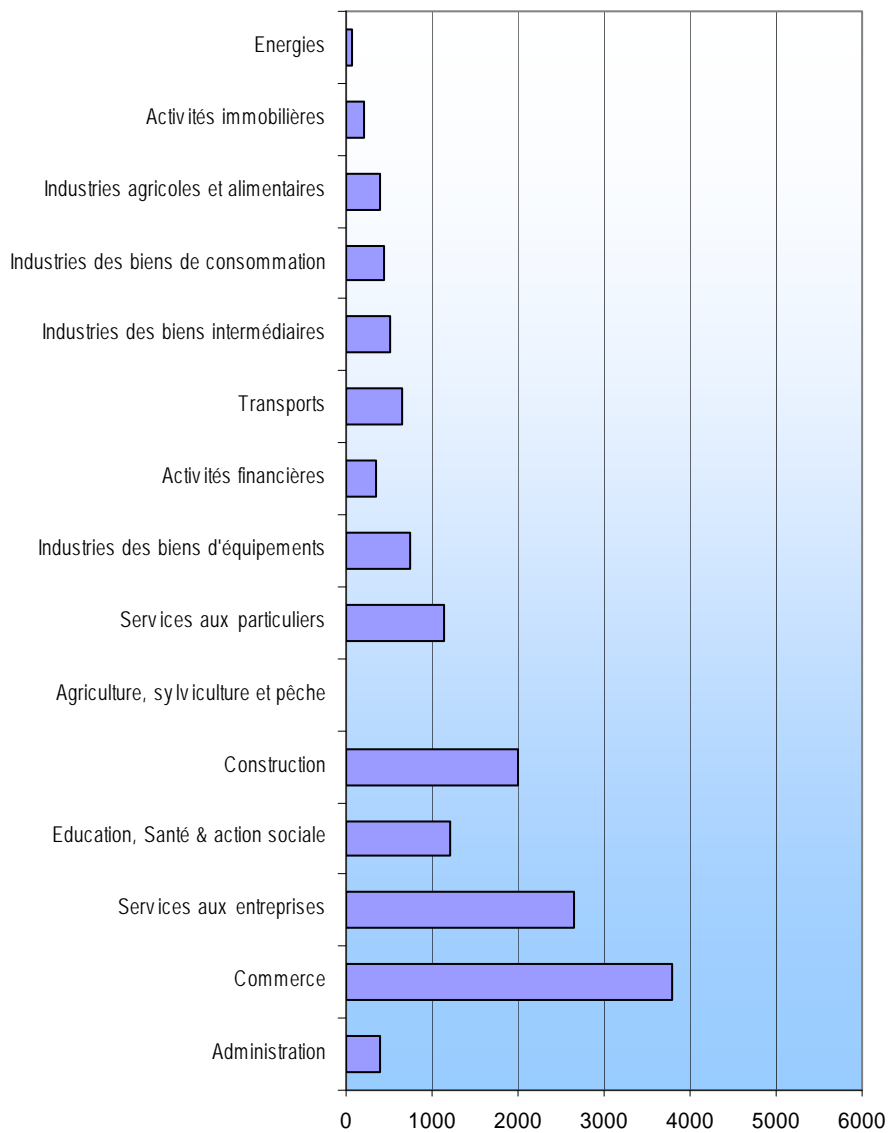
- **les secteurs structurants** : administration (plus de 5000 emplois), commerces (4000 emplois), services aux entreprises (3000 emplois),
- les secteurs pourvoyeurs d'emplois : éducation, santé et action sociale (2500 emplois), construction (2500 emplois), agriculture (2000 emplois),
- **les secteurs à conforter** : services aux particuliers (plus de 1000 emplois), industries de biens d'équipement (800 emplois), activités financières (800 emplois),
- **les secteurs de moindre importance** : transports (600 emplois), industries intermédiaires (500 emplois), industries des biens de consommation (500 emplois), industries agricoles et alimentaires (500 emplois),
- avec 200 emplois nous verrons plus loin que les activités immobilières se distinguent tout de même en termes de spécificité. Enfin, les énergies et l'industrie automobile, qui ne comptent respectivement que 80 et 20 emplois, ne marquent pas le tissu économique local.

¹⁰ *Les services publics en Saintonge Romane, état des lieux et perspectives pour une contribution au projet de territoire, Pays de Saintonge Romane, oct. 2005*

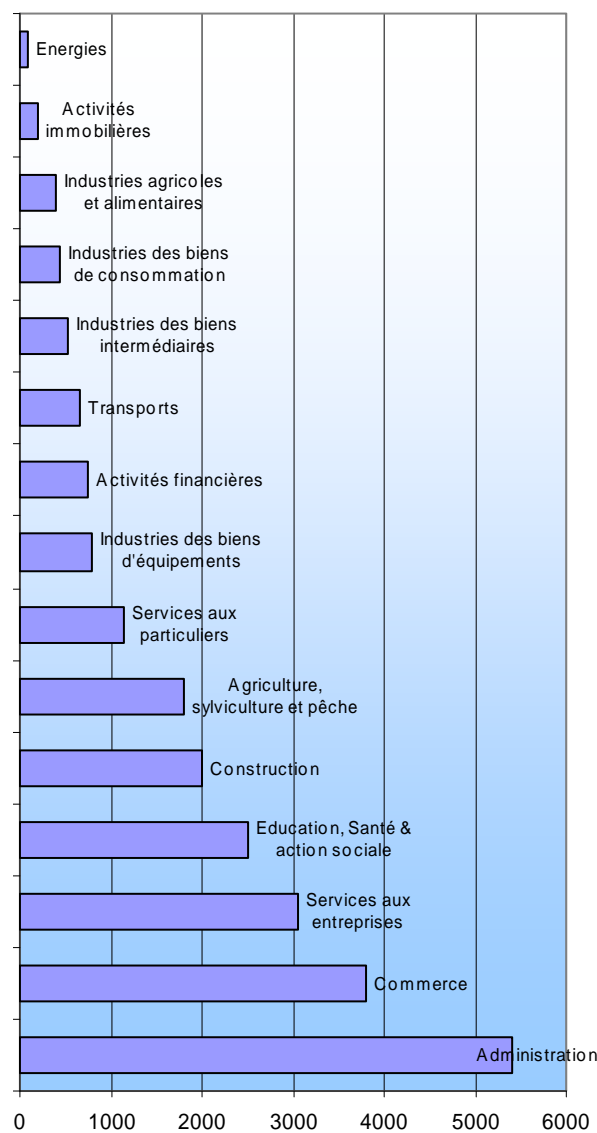
Graphique n°3 : effectifs salariés par secteur en 2005

(NES 16)

Nb d'emplois salariés au champ ICS UNEDIC



Nb d'emplois UNEDIC + MSA + emplois publics



Il nous est apparu intéressant de comparer cette répartition de l'emploi salarié avec la dynamique de recrutement des 6 principaux secteurs perçue au travers des chiffres de l'ANPE. Les six secteurs qui ont le plus recruté avec l'ANPE en 2006 (Source ANPE fin 2006 NAF 17)

<i>Agriculture, chasse, sylviculture*</i>	<i>23.9 %</i>
<i>Immobilier, location, services aux entreprises</i>	<i>17.3 %</i>
<i>Commerce, réparation automobile*</i>	<i>10.4 %</i>
<i>Santé et action sociale</i>	<i>10.2 %</i>
<i>Hôtels et restaurants</i>	<i>8.1 %</i>
<i>Construction*</i>	<i>7.7 %</i>

** : principaux secteurs en effectifs salariés*

Les principaux secteurs en effectifs salariés se retrouvent bien être les principaux secteurs qui recrutent via l'ANPE (agriculture, services, commerces, ...).

II.1.3. Répartition des secteurs entre les Communautés de communes

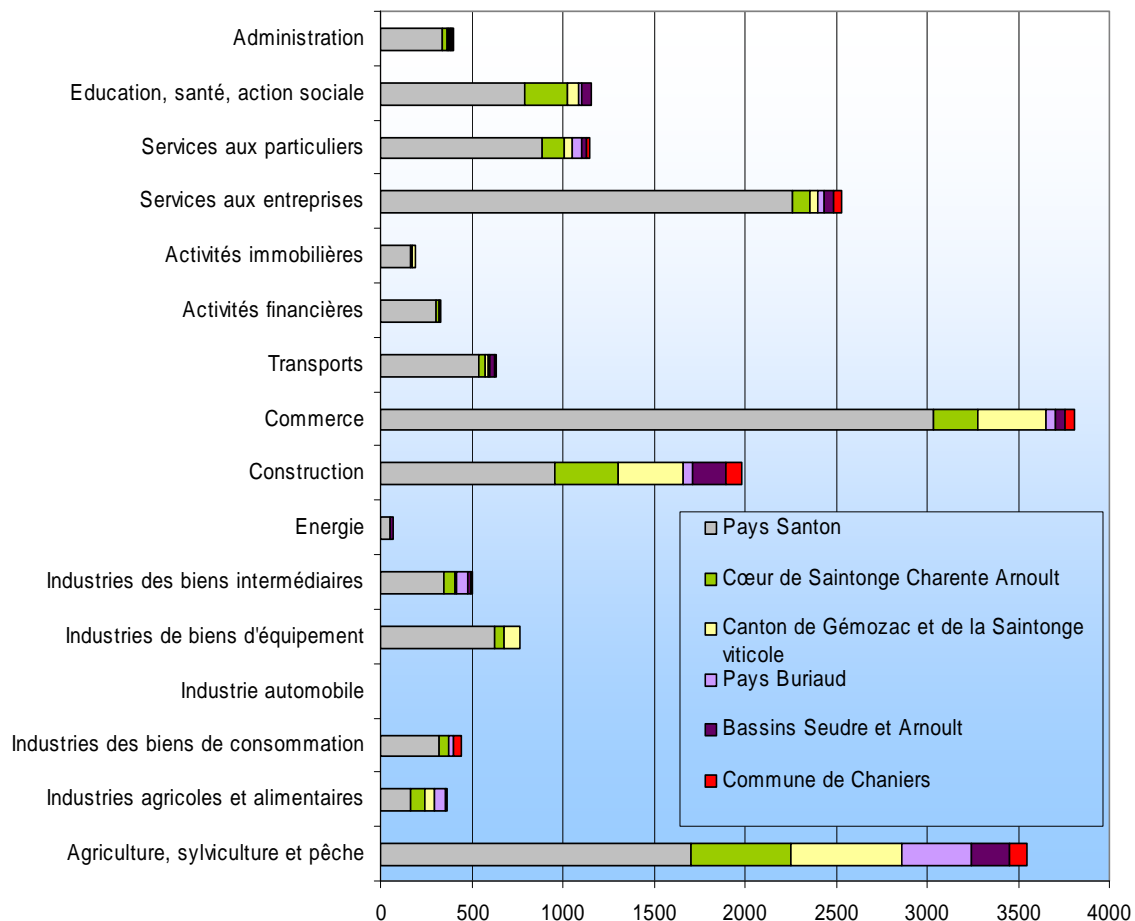
Comme pour la plupart des secteurs, on constate que les commerces se concentrent sur la Communauté de communes du Pays Santon. S'agissant de la construction, on observe une répartition plus équilibrée de l'activité sur l'ensemble du territoire. Ceci s'explique sans doute par de meilleures disponibilités foncières, des contraintes environnementales moindres et une meilleure proximité des lieux effectifs d'activité.

Concernant le secteurs du commerce, il faut noter le nouvel outil d'observation mis en place par la CCI : le VISEO17 ; qui offre une base de données géoréférencées sur huit secteurs du commerce et services :

- Alimentaire
- Equipement de la personne
- Equipement de la maison
- Culture, Loisirs
- Cafés, Hôtels, Restaurant
- Santé, Beauté
- Services aux particuliers
- Auto, motos, bateaux

Quatre indicateurs principaux ont été observés : l'activité exercée, la surface de vente, l'effectif salarié et non salarié et le chiffre d'affaire. Cet outil traduit la volonté des deux CCI de mettre des informations économiques à des créateurs, des chefs d'entreprises, des collectivités et des organismes professionnels.

Graphique n°4 : structure de l'emploi en Saintonge Romane par communauté



Source : UNISTATIS + MSA (2005)

La réciproque de la répartition des secteurs d'activités par Communauté de communes consiste à représenter la structure de l'emploi pour chacune d'entre elles en agglomérant les données de l'UNEDIC et de la MSA pour l'année 2005¹¹.

Dans ses grandes masses l'emploi salarié agricole se répartit de façon homogène sur le territoire. Il demeure une des principales composantes des communautés. Il convient de noter que sa surreprésentation au sein du Pays Santon est aussi le fait de la concentration des administrations para agricoles que nous avons évoqué.

Si le secteur de la construction se retrouve bien représenté sur le territoire à l'exception du Pays Buriaud, il n'en est pas de même pour le commerce où les communautés de communes Cœur de Saintonge et de Saintonge Viticole affichent leur bonne santé.

La part de l'emploi au sein du Pays Santon en permet une lecture aisée de la répartition de l'emploi tant à l'échelle du Pays qu'en ce qui la concerne. Ce constat est moins vrai pour les autres Communautés de communes. Aussi nous proposons un graphique pour chacune d'entre elles, permettant ainsi d'en lire la structure de l'emploi par secteur d'activité.

II.1.4. Un peu plus loin dans le détail des secteurs d'activités

Le niveau suivant de nomenclature peut permettre de préciser l'image ainsi obtenue de la répartition des activités (entreprises et emplois) sur le territoire du Pays. Ainsi, la NES 36, bien qu'elle n'apporte pas d'information supplémentaire sur les secteurs de la construction, du transport, des activités financières et immobilières, permet de détailler plus en aval le secteur industriel. Toutefois ce niveau de traitement de la nomenclature ne permet encore le repérage des acteurs (que permettra le niveau le plus fin : la NAF 700, comme nous le verrons un peu plus loin).

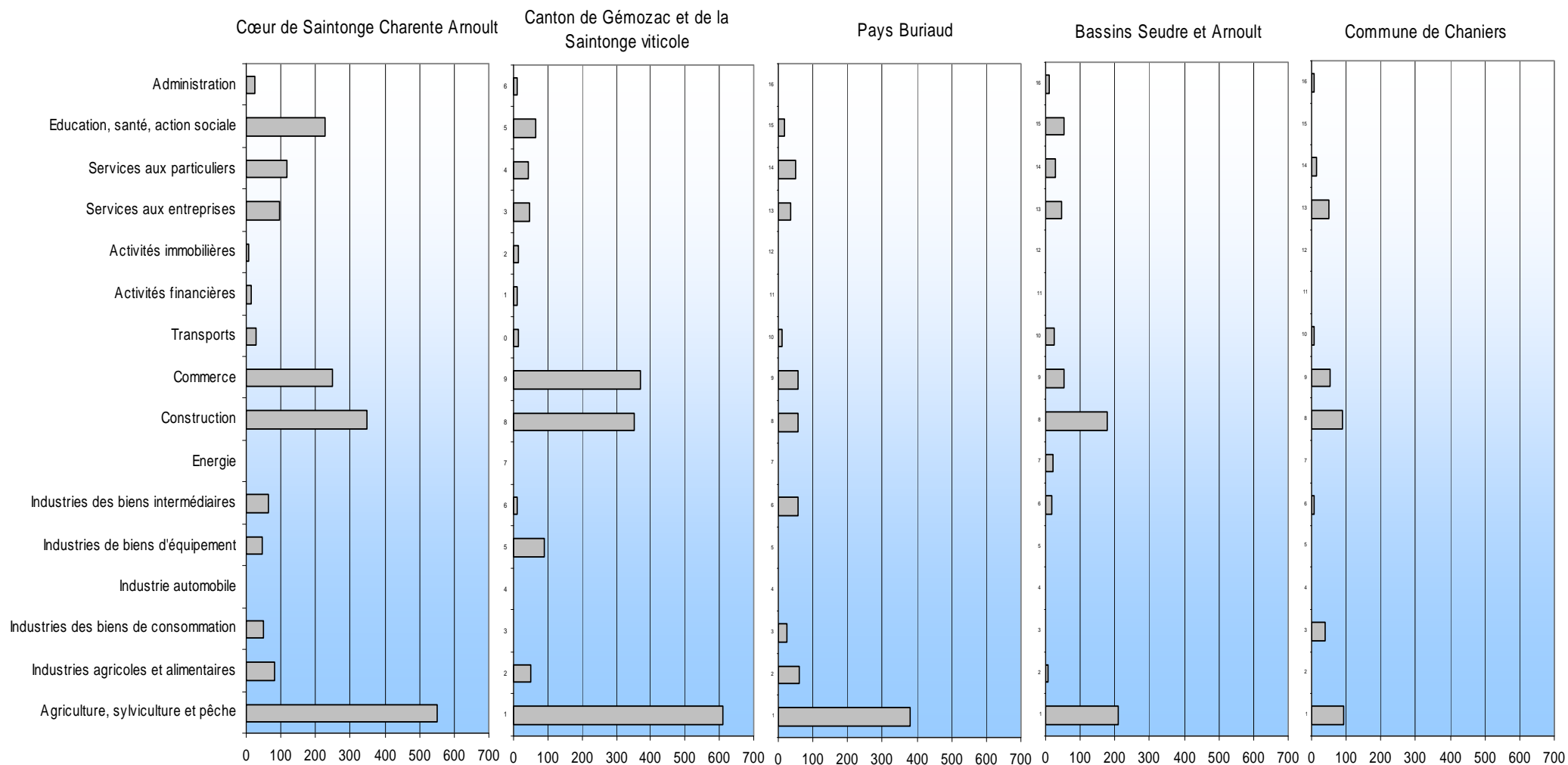
Ci après, le tableau n°1 (répartition des entreprises et effectifs par Communauté de communes - NES 36) nous renseigne sur la diversité du tissu économique des différentes collectivités (champs ICS). **Tout comme les secteurs de la construction, on peut noter à ce niveau d'information que d'autres secteurs se répartissent de manière relativement équilibrée entre les différentes Communautés de communes.** Il s'agit des secteurs :

- industries agricoles et alimentaires (B0),
- industrie des équipements du foyer (C4),
- industrie des équipements mécaniques (E2),
- industries des produits minéraux (F1),
- métallurgie et transformation des métaux (F5),
- et santé et action sociale (Q2).

Les autres secteurs se concentrent plus sensiblement au sein de la Communauté de communes du Pays Santon.

¹¹ N.B. : les graphiques présentés traitent des champs ICS (Industries, Commerces et Services – disponibles auprès de l'UNEDIC) et du champ agricole (source MSA) sans distribution de ce dernier parmi les différents secteurs. En effet, il ne nous a pas été possible, pour raisons matérielles et de temps, d'intégrer ce niveau de finesse ni les données relatives aux emplois publics. Néanmoins, ces premiers chiffres, bien qu'à compléter, permettent de projeter une image de la répartition des emplois par secteur et par communauté de commune.

**Graphique n°5 : répartition des emplois par communauté
(nomenclature NES 16)**



Source : UNISTATIS + MSA (2005) – NB : les données de répartition des emplois publics ne sont pas incluses

Tableau n°1 : répartition des entreprises et effectifs par CdC

NES 36	Libellé NES 36 <i>UNEDIC 2005</i>	Pays Santon		Cœur de Saintonge		Canton de Gémozac		Pays Buriaud		Seudre et Arnoult		Chaniers		PSR	
		Entr	Eff	Entr	Eff	Entr	Eff	Entr	Eff	Entr	Eff	Entr	Eff	Total Entr.	Total Eff.
B0	Industries agricoles et alimentaires	33	164	16	80	13	49	7	59	3	6	1	3	73	361
C1	Habillement, cuir	3	82	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	82
C2	Edition, imprimerie, reproduction	21	119	1	1	0	0	0	0	1	1	0	0	23	121
C3	Pharmacie, parfumerie et entretien	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2
C4	Industries des équipements du foyer	13	120	3	11	1	1	3	26	1	1	1	38	22	197
D0	Industrie automobile	2	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	7
E2	Industries des équipements mécaniques	14	217	3	44	7	91	0	0	0	0	1	3	25	355
E3	Industries des équipements électriques et électroniques	12	411	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12	411
F1	Industries des produits minéraux	9	76	3	28	0	0	1	11	1	4	1	5	15	124
F2	Industrie textile	1	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4
F3	Industries du bois et du papier	5	73	3	18	3	5	2	3	1	1	1	2	15	102
F4	Chimie, caoutchouc, plastiques	1	2	1	11	0	0	1	6	0	0	0	0	3	19
F5	Métallurgie et transformation des métaux	8	118	0	0	2	7	1	36	3	13	2	71	16	245
F6	Industries des composants électriques et électroniques	2	71	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	71
G2	Eau, gaz, électricité	2	48	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	48
H0	Construction	133	958	56	258	59	353	17	57	49	182	19	90	333	1898
J1	Commerce et réparation automobile	55	608	8	28	10	31	3	8	7	29	1	5	84	709
J2	Commerce de gros	81	783	9	47	18	196	4	7	4	10	3	21	119	1064
J3	Commerce de détail, réparations	239	1642	28	120	20	141	9	41	7	29	7	26	310	1999
K0	Transports	27	543	6	22	3	15	2	12	2	25	2	8	42	625
L0	Activités financières	49	306	5	10	3	10	0	0	0	0	2	4	59	330
M0	Activités immobilières	55	167	4	5	4	14	1	1	1	2	1	1	66	190
N1	Postes et télécommunications	3	40	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	40
N2	Conseils et assistance	111	1174	11	35	5	13	7	29	5	10	3	16	142	1277
N3	Services opérationnels	65	1046	2	9	3	32	2	8	4	37	3	35	79	1167
P1	Hôtels et restaurants	94	594	16	70	8	20	4	14	5	19	5	13	132	730
P2	Activités récréatives, culturelles et sportives	44	157	10	27	4	4	4	33	1	1	1	1	64	223
P3	Services personnels et domestiques	46	140	4	5	8	20	2	2	2	8	1	1	63	176
Q1	Education	17	68	6	42	1	1	1	1	1	2	1	3	27	117
Q2	Santé, action sociale	89	725	13	184	13	63	3	15	6	52	0	0	124	1039
R1	Administration publique	3	106	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	106
R2	Activités associatives et extra-territoriales	51	237	5	16	5	9	3	4	6	12	2	8	72	286
Totaux		1289	10808	213	1071	190	1075	77	373	110	444	58	354	1937	14125

II.1.5. Des secteurs spécifiques en Saintonge Romane ?

L'indice de spécificité propose une analyse très complémentaire à celui de la spécialisation. En repartant de ce dernier, l'indice de spécificité montre si la zone d'étude est spécialisée dans des activités dans des proportions plus ou moins fortes qu'ailleurs. Il nécessite donc une comparaison avec un territoire de référence (de préférence la région ou la France, mais tout autre territoire de référence pourra faire l'objet d'une comparaison). Dit d'une autre manière, un secteur spécifique est un secteur qui sera surreprésenté sur le territoire comparativement à un autre secteur de référence (macro ou non)

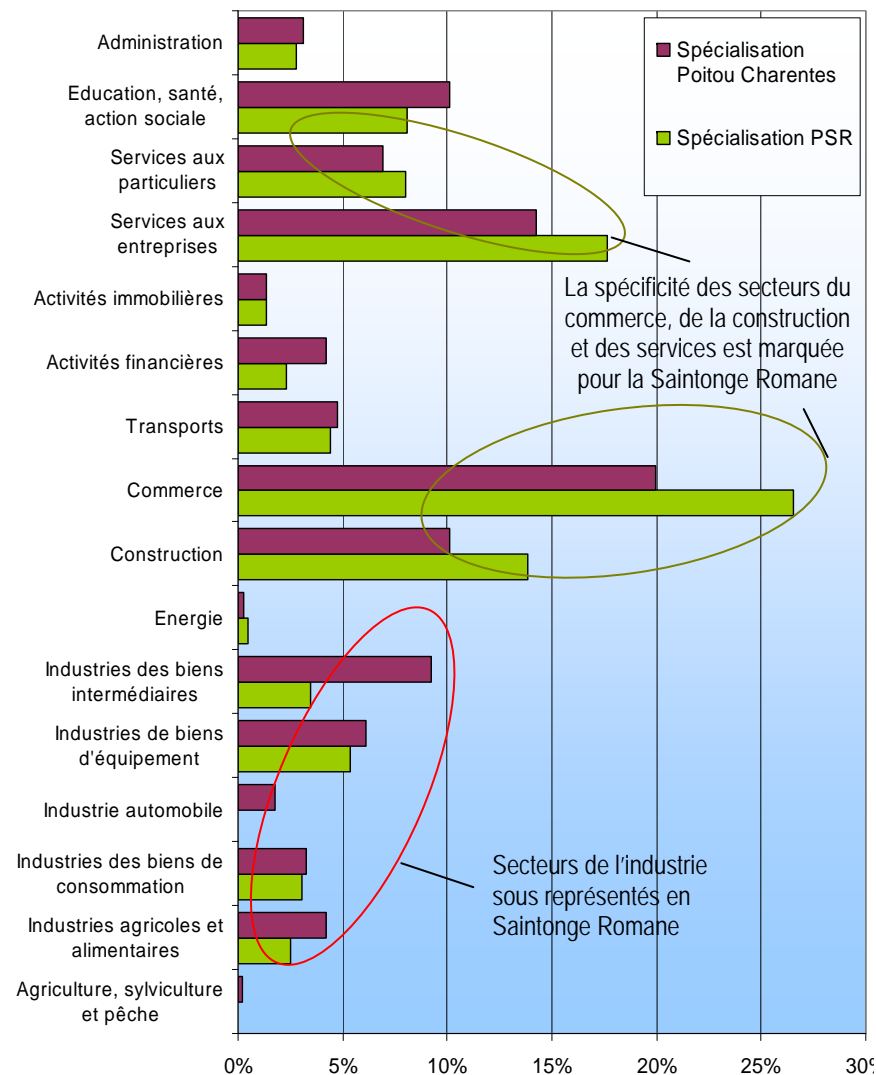
$$\text{Spécificité} = \frac{\text{Poids des emplois du secteur en Saintonge Romane}}{\text{Poids des emplois du secteur territoire de référence}}$$

Lorsque l'indicateur est supérieur à 1, le secteur est considéré comme spécifique. La détermination du seuil de discrétisation doit faire l'objet d'un travail critique. En effet, selon les critères retenus certains secteurs pourront ou non être identifiés en tant que secteurs spécifiques. Dans la cadre de notre étude, nous retiendrons un seuil relativement contraignant : $Q > 1,5$.

Au-delà des méthodologies statistiques, le recours à une représentation graphique permet d'illustrer cette approche. Le graphique n°6 montre que comparés à la région, certains secteurs ressortent particulièrement (NB : le traitement est circonscrit aux champs ICS Unistat, il n'intègre donc pas les données liées à l'agriculture ni aux emplois publics).

Sur ses 3 principaux secteurs (chiffres MSA) : commerce, construction et services, la Saintonge Romane confirme son dynamisme en comparaison avec la région Poitou-Charentes. On note également la faiblesse relative des secteurs industriels notamment l'industrie des biens intermédiaires et les industries agricoles et alimentaires, sans oublier de noter l'absence du secteur de l'industrie automobile.

Graphique n° 6 : spécificité des secteurs d'activités du Pays de Saintonge Romane par rapport à la région



Source : UNISTATIS 2005

II.1.6. Comparaison avec les territoires voisins de La Rochelle et Rochefort

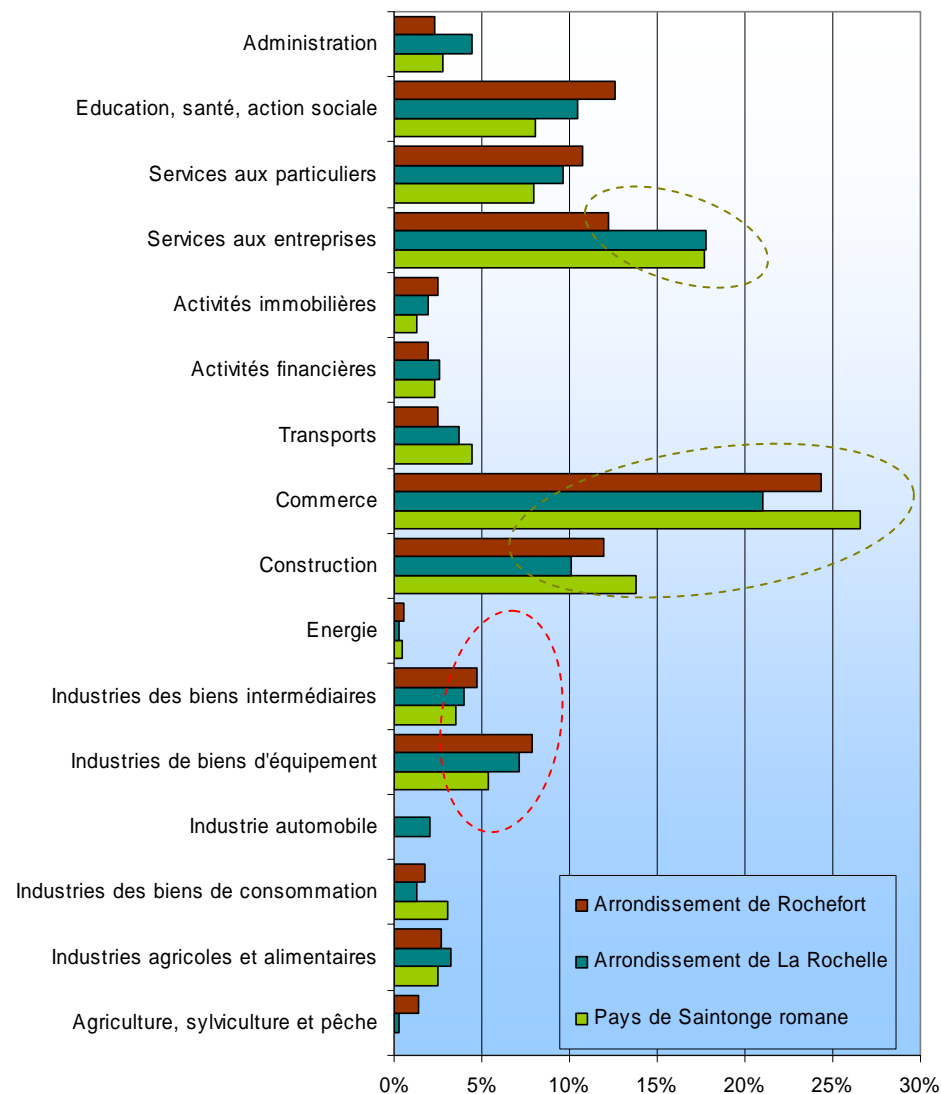
Cette méthode de caractérisation de l'économie du territoire par la comparaison peut aussi permettre des rapprochements (statistiques et/ou graphiques) avec d'autres territoires, par exemple Rochefort et La Rochelle.

Ce rapprochement permet de confirmer l'importance des secteurs de la construction et du commerce au sein du Pays. Notons également la part des services aux entreprises aussi importante à Saintes qu'à La Rochelle, secteur au sein duquel pèse notamment la Coop Atlantique. Nous aborderons ce secteur plus en détail dans la partie IV de cette étude.

Cette entrée pose la question de la juste répartition des entreprises par secteur d'activité. Par exemple, à partir de quel moment peut-on dire d'un service juridique qu'il constitue un service aux particuliers plutôt qu'un service aux entreprises, ou inversement ? Les activités réelles exercées ne se limitent pas à l'activité principale déclarée. Nous en sommes tous conscients. Cette entrée mérite donc des développements ultérieurs plus complets, à la fois en termes statistiques mais aussi en lien avec les acteurs économiques pour confronter les résultats et les hypothèses émises aux réalités vécues des entrepreneurs.

A partir de ces premières données, notamment concernant les secteurs relatifs aux services aux entreprises, plusieurs questions peuvent être posées. **Qu'est-ce qui manque à Saintes et que les entrepreneurs vont chercher ailleurs ? Quelles niches pertinentes promouvoir et accompagner ? Quelle place pour les services aux entreprises, la sous-traitance, ou la logistique ? Quelle valorisation potentielle de ce tissu pour alimenter la promotion territoriale que nous avons évoquée plus haut ?...**

Graphique n°7 : comparaison des emplois entre la Saintonge Romane et les territoires de La Rochelle et Rochefort



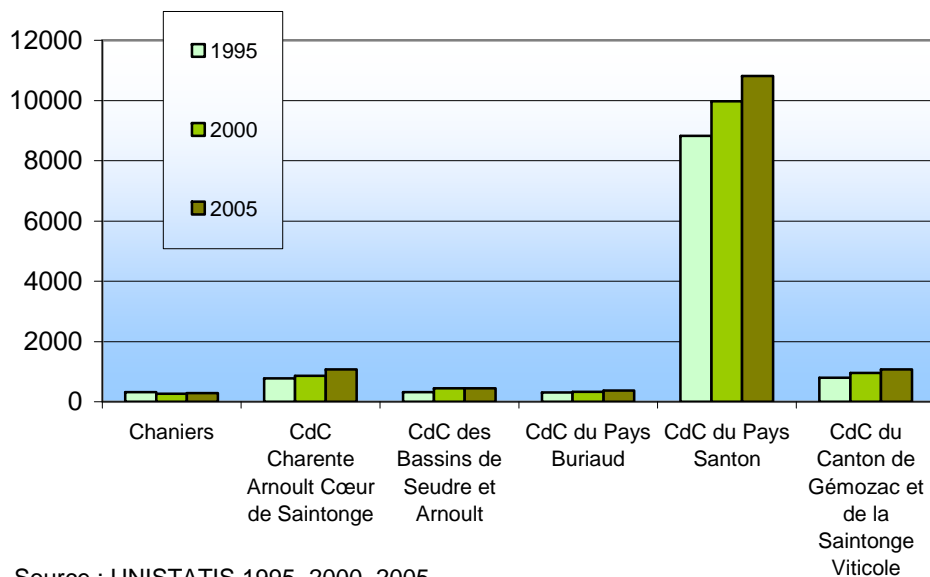
Source : UNISTATIS 2005

II.1.7. Un portrait de territoire animé ?

Le graphique n° 8 présente l'évolution de l'emploi entre les différentes Communautés de communes du Pays (champs ICS). S'il en ressort clairement la place de la Communauté de communes du Pays Santon (avec 2% de croissance moyenne annuelle d'emplois par an), il faut noter le rythme de croissance soutenu sur les autres Communautés de communes :

- Cœur de Saintonge = croissance moyenne annuelle du nombre d'emplois (champs ICS) de 3,35% d'emplois par an,
- Bassins Seudre et Arnoult = 3,23% par an,
- Canton de Gémozac = 3% par an.

Graphique n°8 : évolution de l'effectif salarié au sein des Communautés de communes du Pays de Saintonge Romane entre 1995 et 2005



Source : UNISTATIS 1995, 2000, 2005

De son côté le Pays Buriaud propose une croissance de 2% par an tandis que la commune de Chaniers semble marquer le pas avec une décroissance de 1,2% en, moyenne par an.

La caractérisation des dynamiques économiques requiert l'indicateur du Taux de Croissance Annuel Moyen (TCAM). Le Taux de Croissance Annuel Moyen permet d'évaluer la dynamique des secteurs entre deux années. Nous retiendrons les années 1999 et 2004 qui correspondent aux données les mieux renseignées dans le cadre de cette étude. La formule mobilisée pour le calcul est la suivante :

$$TCAM = \left(\sqrt[n]{\frac{\text{valeur finale}}{\text{valeur initiale}}} - 1 \right) \times 100$$

N.B. : n est le nombre de périodes de la durée étudiée (années, mois, semaines, etc. ...). Même si le TCAM ne prend pas en compte la précision des variations internes à la période étudiée, il est souvent proche des valeurs réelles.

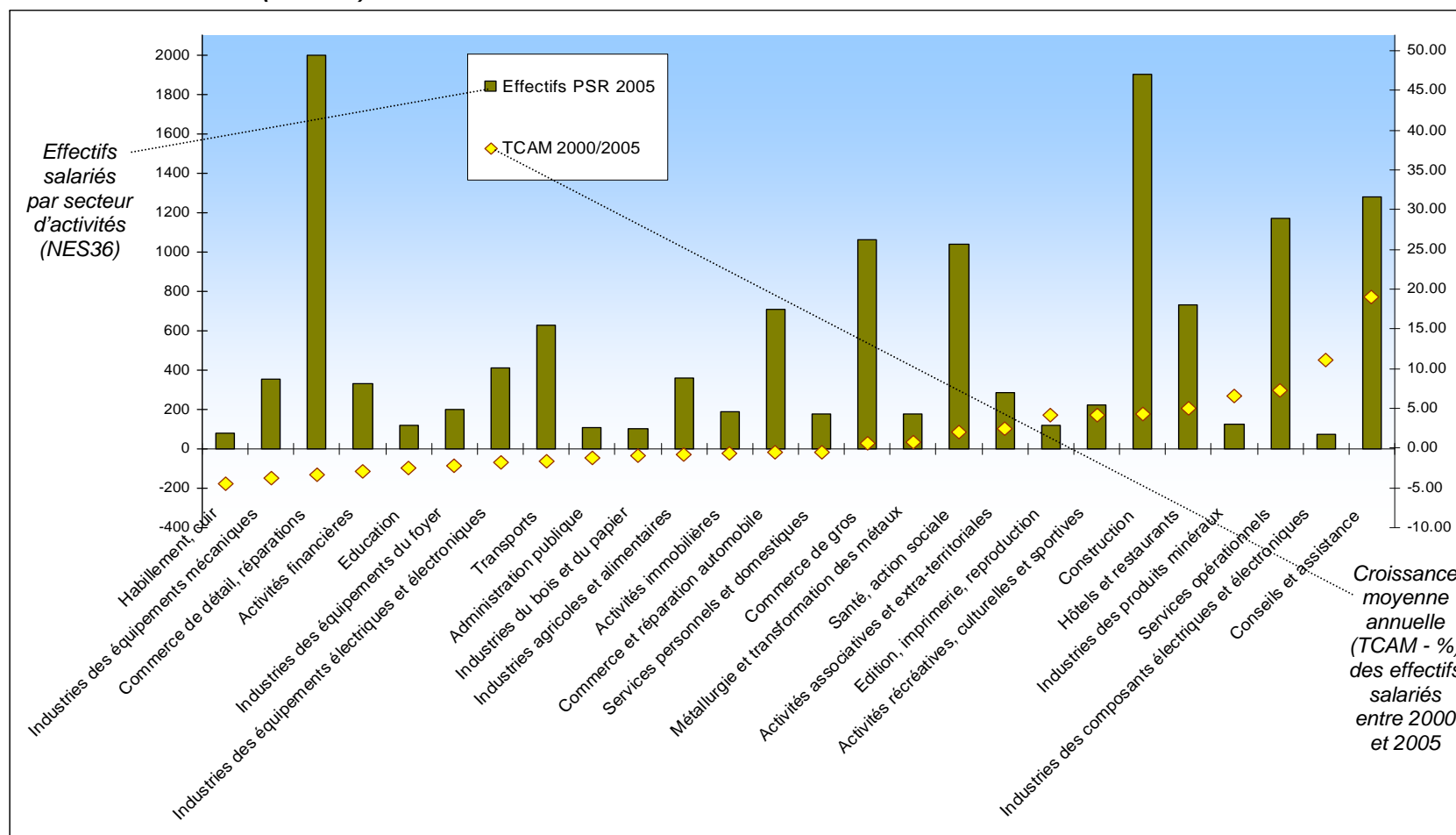
Le graphique n°9 (page suivante) superpose les taux de croissance annuels moyens (entre 2000 et 2005) aux effectifs en 2005 (champs ICS, NES 36). Nous avons choisi de ne pas représenter certains secteurs de la NES 36 en raison de la faiblesse des effectifs concernés (inférieurs à 50 individus en 2005, parfois proche de 0) et/ou de leur non prise en compte dans les champs ICS ; il s'agit des secteurs de :

- la construction navale, aéronautique et ferroviaire,
- la recherche et développement,
- l'agriculture, sylviculture et pêche,
- la pharmacie, parfumerie et entretien,
- la production de combustibles et de carburants,
- l'industrie automobile,
- l'eau, gaz, électricité,
- la chimie, caoutchouc, plastiques,
- l'industrie textile
- postes et télécommunications.

On peut y voir que les secteurs de la construction, hôtellerie restauration et des services (notamment opérationnels et de conseil et d'assistance) affirment leur dynamisme et leur bonne santé sur le territoire ; à contrario pour les secteurs de la production (NB : le traitement est circonscrit aux champs ICS Unistatis, il n'intègre donc pas les données liées à l'agriculture ni aux emplois publics).

Cette lecture du tissu économique de la Saintonge Romane complète l'approche instantanée qui, aussi riche soit elle, ne propose qu'une image figée, à un instant donné. La comparaison d'images réalisées à des périodes différentes permet d'enrichir l'approche en identifiant les secteurs qui, s'ils ne sont pas surreprésentés en termes d'emplois (spécialisation et spécificité), connaissent pour autant des dynamiques intéressantes et proposent sans doute pour certains des opportunités de développement.

Graphique n°9 : effectifs salariés en 2005 et dynamique des filières entre 2000 et 2005 (NES 36)



Source : UNISTATIS 1999 & 2004 ; NES 36

Concernant le commerce de détail, dont le taux de croissance annuel moyen est négatif, on peut émettre l'hypothèse que celui-ci, considérant l'importance de son volume, a atteint un plafond au regard de la démographie de sa zone de chalandise.

II.2. Des secteurs clés en Saintonge Romane...

Le repérage des secteurs spécialisés et spécifiques va nous permettre d'identifier les secteurs clés¹² qui concourent à la dynamique économique du territoire. L'objectif sera ensuite d'en identifier les principaux acteurs afin de pouvoir partager leurs analyses et leurs attentes.

Les secteurs clés sont des secteurs à la fois de spécialisation et spécifiques. On peut aussi y ajouter un filtre relatif à la dynamique de croissance (TCAM) qui permet d'identifier ceux dont l'évolution est plus marquée. Le croisement de ces données apporte une nouvelle lecture.

Pour chaque critère, spécialisation et spécificité, on calcule la moyenne et l'écart type (dispersion). Nous avons ensuite défini des classes d'égales amplitudes. L'attribution de valeurs aux intervalles interquartiles permet ensuite de formuler des requêtes pour repérer les secteurs clés au travers de cinq catégories :

- 1 = inférieur à la moyenne
- 2 = entre la moyenne et + 1/2 écart type
- 3 = entre + 1/2 écart type et + 1 écart type
- 4 = entre + 1 écart type Moyenne + 1,5 écart type
- 5 = au-delà de + 1,5 écart type

Les intervalles interquartiles seront calculés sur les deux sources mobilisées, 1999 et 2004. Dans le cadre de cette étude nous retiendrons principalement les secteurs qui pour l'un des indicateurs (spécialisation ou spécificité) figurent dans la 5^{ème} ou 4^{ème} classe, et pour l'autre jusqu'à la 3^{ème} classe.

II.2.1. L'identification des secteurs clés

Sur le Pays de Saintonge Romane, 307 métiers de la NAF 700 sont représentés. Afin d'effectuer des comparaisons dynamiques, nous utiliserons les valeurs régionales de la même source UNISTATIS pour 1999 et 2004.

Tableau n°2 : les 12 secteurs clés du Pays de Saintonge Romane

Secteurs Clés	Secteurs NAF 70 Eff salarié UNEDIC	2004	1999	Spécialisation	Spécificité	TCAM
281A	Fabrication de constructions métalliques	94	79	3	3	3.54
292D	Fabrication d'équipements de lavage et de manutention	137	138	4	4	-0.15
322A	Fabrication d'équipements d'émission et de transmission hertzienne	337	0	4	4	1.00
361G	Fabrication de meubles meublants	135	173	4	4	-4.84
452A	Construction de maisons individuelles	135	52	4	3	21.02
454C	Menuiserie bois et matières plastiques	259	211	4	3	4.18
602B	Transports routiers réguliers de voyageurs	204	227	4	4	-2.11
632A	Gestion d'infrastructures de transports terrestres	104	129	3	4	-4.22
651E	Caisses d'épargne	166	146	4	4	2.60
702C	Location d'autres biens immobiliers	169	54	4	4	25.63
741J	Administration d'entreprises	562	18	4	3	99.02
744A	Gestion de supports de publicité	165	58	5	3	23.26

Sur les 307 secteurs recensés, le repérage statistique permet de retenir 12 secteurs de spécialisation (tableau n° 2). Sont exclus les secteurs spécialisés qui ne sont pas aussi des secteurs spécifiques, et réciproquement. C'est le cas par exemple du secteur spécialisé mais non spécifique 452B (construction de bâtiments divers), ou du secteur spécifique mais non spécialisé de la fabrication de spiritueux (159B).

¹² (Document de travail CRIEF-TEIR n° 2003-3)

Parmi ces 12 secteurs identifiés, si l'on considère le TCAM entre 1999 et 2004, cinq secteurs ressortent comme plus dynamiques : 452A, 521F, 702C, 741J et 746Z (cf. tableau n°3, ci contre). On y retrouve les secteurs du Commerce, des Services et de la Construction.

A ce stade de l'étude on peut regretter l'absence de données concernant les effectifs de l'agriculture et de l'agroalimentaire ; c'est pourquoi nous l'aborderons plus spécifiquement dans les pages suivantes.

Tableau n°3 : secteurs clés et dynamiques en Saintonge Romane entre 1999 & 2004

Code NAF	Secteurs NAF 700 Effectif salarié UNEDIC en ...	1999	2004	Spécialisation	TCAM
452A	Construction de maisons individuelles	52	135	4	21.02
702C	Location d'autres biens immobiliers	54	169	4	25.63
741J	Administration d'entreprises	18	562	4	99.02
744A	Gestion de supports de publicité	165	58	5	23.26

A partir de ce niveau de lecture, il est possible de repérer les entreprises pour chacun des secteurs identifiés. L'analyse du tissu économique local devient ainsi aussi fine que possible.

II.2.2. Premières analyses des secteurs clés

L'analyse que nous proposons ici consiste à identifier, secteur par secteur, les entreprises qui le composent. Ainsi, nous pourrions caractériser, très finement, les dynamiques d'emploi et de développement que propose chaque secteur clé au sein du Pays. **Nous verrons que l'entrée par secteur clé, si elle apporte un regard et une analyse pertinente du tissu économique local, n'est pas pour autant suffisante. Il nous sera donc nécessaire dans un second temps, de la compléter**, au moins ponctuellement, pour certains secteurs qui sont ressortis du traitement statistique (selon leur spécialisation, leur spécificité et/ou leur TCAM) mais ne sont pas pour autant identifiés comme des secteurs clés du tissu économique local.

Tous les secteurs ne sont pas abordés. Certains font l'objet d'un développement spécifique dans la 4^{ème} partie de l'étude :

- construction de maisons individuelles (452A) et menuiserie bois et matières plastiques (454C),
- fabrication de constructions métalliques (281A),
- fabrication d'équipements d'émission et de transmission hertzienne (322A),
- et administration d'entreprise (741J).

D'autres, après un rapide examen ne présentent finalement pas de pertinence avérée. Il s'agit des secteurs :

- transports de voyageurs (602B) qui n'est représenté que par une seule entreprise (SEM autocars – autobus Aunis),
- gestion d'infrastructures de transports terrestres (632A) dont l'unique contributeur est la sté des Autoroutes du sud de la France,
- caisse d'épargne où après enquête aucun service particulier ne se trouve concentré sur le territoire. Les principales agences de Saintes cumulent tout au plus une trentaine de salariés. Nous n'avons pas pu expliquer l'effectif recensé de 36 salariés,
- location d'autres biens immobiliers (à ne pas confondre avec le secteur 703 A des agences immobilières). On trouve ici un mélange hétéroclite avec une grande enseigne automobile, un industriel de l'agroalimentaire, un complexe de discothèques et une clinique. Partant de ce constat, difficile de tirer en l'état la moindre conclusion.

Secteur d'activité	Éléments d'analyse																				
<p align="center">292D</p> <p>Fabrication d'équipement de levage et de manutention</p>	<p>Pour ce secteur, c'est le premier constructeur français de tables élévatrices à ciseaux qui pèse. Depuis 1968, l'entreprise CEFAM Fabrication ATLAS confirme sa vocation de concepteur et fabricant de tables élévatrices, monte-charge et tous types de matériel de mise à niveau par appui au sol. CEFAM emploie aujourd'hui plus d'une centaine de salarié. On retrouve ses équipements dans des entreprises aussi diverses que L'Oréal et la SNCF. La deuxième entreprise significative de ce secteur est TECHNAM de mécanisation. Cette dernière est spécialisée dans les machines de mécanisation pour l'industrie du bois et compte 16 salariés.</p>																				
<p align="center">361G</p> <p>Fabrication de meubles</p>	<p>Bien que l'on y ait enregistré une diminution d'effectif, le secteur contribue sensiblement à l'appareil productif local. On y trouve six entreprises, sur les 42 du département, qui emploient 135 personnes sur le territoire. Les quatre premières entreprises y représentent 82 % des salariés du secteur.</p> <p align="center">Principales entreprises du secteur 361 G (fabrication de meubles) en Saintonge Romane</p> <table border="1" data-bbox="757 775 2024 963"> <thead> <tr> <th>Entreprises</th> <th>depuis</th> <th>Effectif</th> <th>Fabrication</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>SA. AUCHE à Chaniers</td> <td>1979</td> <td>40</td> <td>Fabrication de meubles en pin</td> </tr> <tr> <td>Marqueterie de Saintonge</td> <td>1979</td> <td>46</td> <td>Fabrication de meubles de cuisine</td> </tr> <tr> <td>Meubles MARTEL</td> <td>1981</td> <td>14</td> <td>Meubles divers</td> </tr> <tr> <td>Meubles Michel Production</td> <td>2007 SCOP</td> <td>11</td> <td>Fabrication de meubles en pin</td> </tr> </tbody> </table>	Entreprises	depuis	Effectif	Fabrication	SA. AUCHE à Chaniers	1979	40	Fabrication de meubles en pin	Marqueterie de Saintonge	1979	46	Fabrication de meubles de cuisine	Meubles MARTEL	1981	14	Meubles divers	Meubles Michel Production	2007 SCOP	11	Fabrication de meubles en pin
Entreprises	depuis	Effectif	Fabrication																		
SA. AUCHE à Chaniers	1979	40	Fabrication de meubles en pin																		
Marqueterie de Saintonge	1979	46	Fabrication de meubles de cuisine																		
Meubles MARTEL	1981	14	Meubles divers																		
Meubles Michel Production	2007 SCOP	11	Fabrication de meubles en pin																		
<p align="center">744A</p> <p>Gestion de supports de publicité</p>	<p>Parmi les six établissements que compte ce secteur, deux sont des filiales de sièges extérieurs au territoire et représentent près de 80% de l'effectif de la zone : Adrexo et Mediapost. Toutefois, la place et l'essor de ce secteur que révèle le traitement statistique permet de poser la question de l'orientation économique du territoire vers une logique d'économie résidentielle.</p>																				

II.2.3. Des secteurs clés en devenir ?

Au-delà des secteurs clés, il ne faut pas oublier les créations et dynamiques remarquables. L'évolution des effectifs entre 1999 et 2004 apporte un éclairage complémentaire et permet de repérer des progressions intéressantes. Ils sont nombreux à avoir trouvé localement les ressources de leur développement dans des secteurs d'activités très divers.

Tableau n°4 : les principaux secteurs en évolution d'effectifs

NAF 700	Les bonnes nouvelles	Nbre entr	Eff 1999	Eff 2004	Entreprises locales
	Secteur d'activité				
155F	Fabrication de glaces et sorbets	1	1	24	Angély
192Z	Fabrication d'articles de voyage et de maroquinerie	4	1	31	Antarès
182E	Fabrication de vêtements de dessus pour femmes et fillettes	5	2	54	MAJ couture Amarine
292F	Fabrication d'équipements aéronautiques et frigorifiques industriels	12		48	Nombreux artisans
311A	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques de petite et moyenne puissance	0	1	32	EAS Production Electronique Aunis
312A	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique pour basse tension	0	1	50	SAMELEC Automatismes et maintenance électronique
452E	Réalisation de réseaux	1	2	28	
511C	Intermédiaires du commerce en combustibles, métaux, minéraux et produits chimiques	3	2	42	Energie gaz Distribution et Brignone Gaz Distribution
555D	Traiteurs, organisation de réceptions	2	3	24	
602A	Transports urbains de voyageurs	0	1	25	KEOLIS transports urbains
641C	Autres activités de courrier	0	2	28	Transports postaux à St Vaize
746Z	Enquêtes et sécurité	15	9	115	Sécuritas
853C	Accueil des adultes handicapés	13	3	109	
	Totaux	56		610	(soit 554 emplois créés)

Source : UNISTATIS 1999 & 2004 ; annuaire des entreprises de la CCI

II.2.4. Des secteurs en récession¹³

Certains secteurs d'activités ont connu des évolutions moins positives. Il est important de mentionner ici également les secteurs qui semblent avoir disparu du territoire. Toutefois, comme nous l'avons signalé il convient de rester prudent vis-à-vis du traitement statistique. Il se peut que certaines des entreprises concernées aient tout simplement évolué vers une autre activité ou qu'elles aient déménagé sur un espace voisin. Un travail complémentaire semble nécessaire pour comprendre ces évolutions.

Tableau n°5 : les secteurs en récession entre 1999 et 2004

NAF 700	Disparitions entre 1999 et 2004		
		Eff 2004	Eff 1999
151A	Production de viandes de boucherie	12	205
202Z	Fabrication de panneaux de bois	0	14
291D	Fabrication de transmissions hydrauliques et pneumatiques	0	36
316C	Fabrication de matériel électromagnétique industriel	0	30
343Z	Fabrication d'équipements automobiles	0	23
524Y	Commerce de détail de charbons et combustibles	0	9
731Z	Recherche-développement en sciences physiques et naturelles	0	13
748G	Routage	0	47
853H	Aide par le travail, ateliers protégés	0	88

¹³ Bien, évidemment les incohérences des sources de données (à l'image de Saintronic référencé 284B en 1999 puis 322A en 2004) ont été intégrées pour ne pas nuire aux résultats et à la lecture des informations de l'étude.

II.2.5. Premiers éléments de conclusion quant à la méthode et l'outil d'observation

La méthode de traitement retenue pour la détermination des secteurs clés permet de cheminer avec rigueur. Ce traitement permet de mettre en valeur des secteurs jusque là supposés (plus ou moins empiriquement) être des éléments moteurs de l'économie locale. Néanmoins, on peut s'interroger sur l'intérêt d'utiliser la NAF 700 pour la recherche des secteurs clés. En effet, la moindre erreur d'affectation peut avoir des conséquences dans le traitement statistique. Ce constat est d'autant plus sensible selon l'échelle de travail. Celle de la Saintonge Romane constitue sans doute un minimum en deçà duquel le risque statistique va grandissant.

Bien conscients de ces limites, nous sommes partis de la NES 16 pour que les agrégations de la nomenclature permettent de lisser les éventuelles coquilles qui pourraient intégrer la démarche. C'est aussi la raison pour laquelle, le traitement proposé va jusqu'à l'identification des acteurs qui composent les secteurs d'activités. Par ailleurs, il nous est apparu important de ne pas s'arrêter à ce stade mais d'aller chercher d'autres types d'informations et de s'interroger sur des éléments complémentaires de caractérisation du tissu économique local (évolutions et dynamiques, chiffres d'affaires, ancrage territorial, revenus...).

Enfin, pour répondre à la commande du Pays relative à l'identification des pôles de compétences locaux, nous avons repensé l'organisation de la NAF. En effet, l'approche qui y est retenue est avant tout celle d'un découpage verticale des filières. Difficile, dans ces conditions, de comprendre la systémique des acteurs et des compétences locales. Ainsi, un triple travail reste à produire :

- suralimenter les liens entre les différents niveaux de la NAF pour éclairer chaque niveau relativement aux éléments qui le composent et/ou relativement au niveau supérieur qu'il participe à composer. Par exemple, le graphique n°9 (*effectifs salariés et dynamique des filières de 2000 à 2005 – NES 36*) permet de proposer une lecture plus fine que la NES 16 (graphique n°3, *effectifs salariés par secteur*, et autres traitements liés) mais sans nécessairement développer l'information initiale. Ainsi, si l'importance des services opérationnels et des Conseils et assistance ressort, leur lien préalable n'apparaît pas. En outre, ces deux secteurs peuvent à leur tour faire l'objet d'éclairage à partir de la gamme d'activités qui les compose. Cette compréhension est essentielle pour une bonne lecture du tissu économique.

- au-delà des seuls emboîtements entre les différents niveaux de lecture de la NAF, c'est la structuration même des filières d'activités (horizontale et verticale) qu'il faudrait pouvoir superposer à la NAF pour rapprocher, de manière fine, les activités cohérentes entre elles. C'est le travail que nous vous proposons de commencer dans le chapitre suivant (*Les ressources locales*). Nous illustrerons avec les secteurs de la construction, de la métallerie, des services aux entreprises et de l'agriculture,
- enfin, les champs traités via les données unistat ne sont pas suffisants¹⁴. Quid de l'agriculture et des professions liées ? Quid des emplois publics dont on connaît l'importance et la surreprésentation en Saintonge Romane, et à Saintes en particulier¹⁵ ? La mise en place de l'outil d'observation devra avant tout prendre en compte les données à intégrer. Pour ce faire, l'outil SIRENE proposé par l'INSEE semble être la source la plus à même d'alimenter une démarche exhaustive et actualisée régulièrement.

¹⁴ Champs ICS (Industrie, commerces, services).

¹⁵ cf. *étude sur les services publics en Saintonge Romane. état des lieux et perspectives pour une contribution au projet de territoire*, Pays de Saintonge Romane, oct. 2005

III. LES RESSOURCES LOCALES

Il n'est pas possible dans le cadre de cette étude de détailler l'ensemble des secteurs d'activité qui constituent les ressources locales. Il nous est apparu néanmoins intéressant d'illustrer au travers d'exemples choisis le niveau d'information qu'il est possible d'atteindre. Aussi, notant l'importance du secteur de la construction sur le territoire, nous nous devions de l'intégrer à cette partie. Par ailleurs, au regard de l'existence de donneurs d'ordres d'envergure nationale¹⁶ sur le département, nous avons choisi de regarder plus en détail l'organisation des secteurs de la métallerie. Par ailleurs nous avons souhaité mieux comprendre les secteurs des services aux entreprises et bien entendu, décrypter ceux qui composent la sphère agricole. Cette dernière demeure en effet une composante essentielle de notre tissu productif et de nos paysages, voire de l'identité du territoire.

III.1. Une économie résidentielle ? L'exemple du secteur de la construction

Les secteurs qui ont trait à la construction permettent d'illustrer l'importance de suralimenter les liens entre les différents niveaux de la NAF. Ainsi, les 10 premiers métiers en nombre d'emplois (en gras dans le tableau) regroupent plus de 75% des effectifs salariés (cf. ci-contre, tableau n°6 : les métiers de la construction et graphique n°4 (*structure de l'emploi en Saintonge Romane par Communauté de communes*). A eux seuls, les cinq premiers métiers concentrent plus de la moitié du total de ces effectifs.

Inversement, cette entrée permet aussi de voir quels sont les métiers de la construction qui sont peu ou pas représentés sur le territoire.

Tableau n°6 : les métiers de la construction

Les secteurs d'activités	NAF700	Entr. 2004	Eff. PSR 04
Terrassements divers, démolition	451A	15	81
Terrassements en grande masse	451B		-
Forages et sondages	451D		-
Construction de maisons individuelles	452A	21	135
Construction de bâtiments divers	452B	3	93
Construction d'ouvrages d'art	452C		-
Travaux souterrains	452D		-
Réalisation de réseaux	452E	2	28
Construction de lignes électriques et de télécommunication	452F	3	47
Réalisation de couvertures par éléments	452J	11	52
Travaux d'étanchéification	452K	1	6
Travaux de charpente	452L	1	1
Construction de voies ferrées	452N		-
Construction de chaussées routières et de sols sportifs	452P	2	70
Travaux maritimes et fluviaux	452R		-
Levage, montage	452T	2	12
Autres travaux spécialisés de construction	452U	4	6
Travaux de maçonnerie générale	452V	74	364
Travaux d'installation électrique	453A	32	197
Travaux d'isolation	453C	3	1
Installation d'eau et de gaz	453E	27	77
Installation d'équipements thermiques et de climatisation	453F	15	120
Autres travaux d'installation	453H		-
Plâtrerie	454A	22	42
Menuiserie bois et matières plastiques	454C	52	259
Menuiserie métallique ; serrurerie	454D	3	18
Revêtement des sols et des murs	454F	10	18
Miroiterie de bâtiment, vitrerie	454H	1	7
Peinture	454J	32	113
Agencement de lieux de vente	454L		-
Travaux de finition n.c.a.	454M	4	28
Location avec opérateur de matériel de construction	455Z		-

¹⁶ Sogerma 'EADS' à Rochefort et Alstom à La Rochelle

Les deux secteurs clés identifiés dans la NAF 700 (452A et 454C) sont avant tout composés par des petites entreprises (moins de 10 salariés), même si certaines PME d'une vingtaine d'employés sont identifiables. Leur répartition sur le territoire traduit les logiques de proximité qui caractérisent ce tissu entrepreneurial (cf. graphique n°4 *structure de l'emploi en Saintonge Romane par communauté de communes*). On retrouve néanmoins l'un des fleurons de l'appareil productif du Pays : l'entreprise ALM Allain qui avec plus de 80 salariés et un CA de 14,6 millions d'euros se trouve être la troisième entreprise de bâtiment et de travaux publics du département (classement Sud Ouest, déc. 2006). D'une manière générale on note la carence à l'échelle départementale de structures d'importances suffisamment nombreuses pour répondre aux appels d'offres conséquents en termes de volume d'activité (taille des chantiers, nombre de lots, équipements publics...).

L'importance de ces secteurs d'activités traduit l'attractivité résidentielle de la Saintonge Romane. Nous verrons plus loin l'importance que joue la résidentialité dans l'économie locale. Ce sont plusieurs gammes d'activités qui s'y inscrivent. Nous avons vu l'importance des secteurs de la construction. Que dire des commerces (des boutiques de quartier et de centre ville aux supers et hypermarchés) et des services, dont on sait la place considérable qu'ils occupent à Saintes ?

III.2. Des pôles de compétences ? Sociologie d'entreprises et vertu des réseaux

Les données que nous avons exploitées dans le cadre de cette étude sont organisées, comme nous l'avons vu au travers de la nomenclature des activités (NAF). Or, si cette nomenclature permet de comprendre et décliner les activités exercées des entreprises, **elle propose un découpage vertical des secteurs sans promouvoir une logique de compréhension par pôle de compétence.**

Les deux secteurs que nous avons choisi d'explorer permettent d'illustrer le fonctionnement d'une filière dans une acception relativement systémique.

III.2.1. Métallerie et offre coordonnée : développement économique et développement de cluster ?

Si la présence d'entreprises du secteur de la métallerie et de la fabrication d'équipements industriels constitue un atout majeur pour l'appareil productif de la Saintonge Romane, elles ne suffisent pas à elles seules à donner une image industrielle majeure au territoire. Associé à un travail de repérage des acteurs, le fichier réalisé avec la NAF 700 nous permet d'identifier les entreprises des secteurs de la métallerie (cf. en annexe tableau *les entreprises de la métallerie*).

Par métallerie nous entendons les secteurs qui se trouvent être en lien avec les métaux, à savoir :

- la métallurgie (code 27 de la NAF 60 et secteurs 271Y (sidérurgie) à 275G (fonderie d'autres métaux non ferreux) de la NAF 700),
- le travail des métaux (code 28 de la NAF 60 et secteurs 281A (fabrication de constructions métalliques) à 287Q (fabrication d'articles métalliques divers) de la NAF 700),
- la fabrication de machines et équipements (code 29 de la NAF 60) où l'on trouve les secteurs 293C (réparation de matériel agricole) et 293D (fabrication de matériel agricole),
- le secteur 322A (fabrication d'équipements d'émission et de transmission hertzienne), qui, s'il est plus lié à la fabrication d'équipements de radio, télévision et communication, héberge en particulier à Saintes, l'entreprise Saintronic dont une grande partie de l'activité est liée à l'emboutissage des métaux (d'ailleurs l'entreprise était déclarée sous le code APE 284B – découpage et emboutissage) jusque récemment,
- la récupération (code 37 de la NAF 60) où l'on trouve en particulier la récupération de matières métalliques recyclables (secteur 371Z),
- le commerce de gros et intermédiaire du commerce (secteur 51 de la NAF 60) où se trouve le commerce de gros de matériel agricole (518P)

Tableau n°7 : les secteurs de la métallerie en Saintonge Romane

Code NAF 700	Métallerie de base	Nbre entr 2004	Eff 1999 UNEDIC	Eff 2004 UNEDIC
272C	Fabrication de tubes en acier	1	31	34
273E	Profilage à froid par formage ou pliage	1	6	5
281A	Fabrication de constructions métalliques	35	79	94
281C	Fabrication de menuiseries et fermetures métalliques	1	20	1
283C	Chaudronnerie Tuyauterie	5	35	75
284A	Forge, estampage, matriçage	1	1	4
284B	Découpage Emboutissage	2	40	39
285A	Traitement des métaux	2	6	8
285D	Mécanique générale	4	69	65
286C	Fabrication d'outillage à main	1	3	3
286F	Fabrication de serrures et de ferrures	1	3	3
287Q	Fabrication d'articles métalliques divers	1	7	2
293C	Réparation de matériel agricole	2	15	2
293D	Fabrication de matériel agricole	1	36	8
322A	Fabrication d'équipements d'émission et de transmission hertzienne	1	0	337
371Z	récupération de matières métalliques recyclables	1	1	7
518P	Commerce de gros de matériel agricole	7	82	110
TOTAUX		66	434	460

Dans ces secteurs, ce sont donc au total près de soixante-dix entreprises qui emploient près de 800 salariés pour concevoir, fabriquer, réparer et vendre des produits à base métallique.

Si l'augmentation d'une quarantaine de salariés en 5 ans sur ce secteur peut être interprétée comme peu importante, il convient de noter :

- une variable d'ajustement importante : l'intérim sur ce secteur fournirait une centaine d'Equivalents Temps Plein toutes agences confondues,
- une offre coordonnée qui se développe pour répondre aux attentes des donneurs d'ordres.

L'offre coordonnée : la notion de cluster

La notion de district industriel, ou cluster, a été mise en avant dès 1890 par Alfred Marshall. Pour l'économiste anglais, la production industrielle pouvait être organisée par des grandes entreprises ou par des districts, ces derniers correspondant à un mode de production reposant sur une division étroite du travail entre plusieurs (petites) entreprises spécialisées. Aujourd'hui, les avantages qu'une entreprise peut tirer de sa participation à un cluster sont parfaitement connus : comme le constate la DIACT « dans un district industriel, la coordination remplace le commandement. Les coûts de transaction sont réduits par rapport à l'organisation industrielle d'une grande firme. Les entreprises sont plus flexibles et adaptables. Elles bénéficient également d'économies d'échelles du fait de la mise en commun des infrastructures, des services et du savoir faire de chacun. Elles bénéficient enfin de la circulation de l'information grâce à la proximité, la division du travail et la spécialisation des acteurs ».

Les territoires ont tout à gagner de la mise en œuvre d'une politique active de développement des clusters.

Deux exemples :

- le Pôle Industriel Atlantique :

ALSTOM à La Rochelle et SOGERMA (EADS AIRBUS) à Rochefort sont deux donneurs d'ordres importants pour les entreprises de Charente Maritime. Leurs exigences sont claires : réduire les coûts et le nombre de fournisseurs, rechercher des prestations globales, et que leur part dans le CA des sous traitants ne dépasse pas 30%.

Pour répondre à cette recherche de prestation globale à moindre coût, des entreprises locales se sont organisées. Le GIE Pôle Industriel Atlantique a été créé en octobre 2005. A l'origine, il regroupe neuf entreprises dont trois 3 entreprises Saintaises : Perdrijat (285D), Samelec (312A) et ATS (284B). Les autres se répartissent entre Cognac, Saint Jean d'A., Bordeaux et Rochefort. Il s'agit de créer un dispositif de travail en synergie technique et commerciale pour rendre accessibles des marchés jusqu'alors trop important pour chacun d'eux et traiter des ensembles fonctionnels plus importants.

En collaboration avec la DRIRE et la CCI, un plan d'action a été mise en place sur 2 ans (financements Europe/Etat). Cet exemple illustre bien la capacité d'innovation organisationnelle et d'adaptation d'un groupe d'entreprises. Aujourd'hui, un projet d'association régionale des industriels de l'aéronautique est en cours. Il exprime le besoin des entreprises du Poitou Charentes de se regrouper pour mieux répondre aux donneurs d'ordres mais aussi pour se faire connaître.

- ARSENIA à Rochefort :

On peut faire référence également à une autre organisation qui se met en place sur le territoire du Pays Rochefortais. : un groupement sous forme d'association qui regroupe 6 entreprises spécialisées dans l'usinage tous matériaux (285 D) en association avec le CRITT matériaux. Cette offre de service peut être intéressante pour la Saintonge Romane dans la mesure où elle déborde le seul territoire Rochefortais et peut proposer des perspectives, voire des pistes de développement, pour les acteurs qui s'y impliquent.

III.2.2. Services aux entreprises & sous traitance : des logiques vertueuses d'externalisations ?

Le tableau n° 8, malgré l'absence de certaines administrations publiques, parapubliques ou à caractère agricole (champs ICS), **souligne toute l'importance des secteurs du services aux entreprises. Ces deniers sont importants à double titre. Ils sont partie prenante au sein du tissu économique local, mais aussi (et peut être surtout) en tant qu'éléments d'attractivité du territoire. Les services proposés par ces structures constituent autant d'atouts pour valoriser les ressources via le potentiel d'externalité du territoire.**

Tableau n°8 : services aux entreprises dans les Communautés de communes du Pays

Libellé NES 16	Données	Bassins Seudre et Arnould	Canton de Gémozac	Chantiers	Coeur de Saintonge Charente Arnould	Pays Buriaud	Pays Santon	Total
Services aux entreprises	Eff inscrit	47	45	51	95	37	2259	2534
	ratio %	2	2	2	4	1	89	100

Sources : Données UNEDIC 2004

Le tableau n° 9 détaille les dix premiers secteurs des services aux entreprises qui représentent près de 70 % des effectifs de ce secteur (champs ICS). Les principales évolutions positives se situent dans l'administration des entreprises, les supports de publicité et enquêtes et sécurités. A noter également, le recul du travail temporaire, du nettoyage et du conseil en système informatique. (N.B. : avec 562 emplois, le secteur 741J (administration d'entreprises) affiche une progression importante. En fait, après en avoir identifié les entreprises, on retrouve les montages financiers qui portent les principales grandes entreprises locales. La Coop Atlantique y figure avec un effectif déclaré de 460 personnes, soit près de 80% de ce secteur).

Tableau n°9 : les secteurs du service aux entreprises

NAF 700	Les 10 premiers services aux entreprises en effectifs	PSR 2004		PSR 1999	Evolution 1999-2004
		Nbre Entr	eff.	eff.	
741J	Administration d'entreprises	16	562	18	544
745B	Travail temporaire	9	333	457	-124
744A	Gestion de supports de publicité	6	165	58	107
741A	Activités juridiques	34	163	150	13
747Z	Activités de nettoyage	9	125	185	-60
741C	Activités comptables	15	120	99	21
746Z	Enquêtes et sécurité	9	115	15	100
742A	Activités d'architecture	13	53	37	16
742C	Ingénierie, études techniques	12	40	21	19
721Z	Conseil en systèmes informatiques	6	32	40	-8
Totaux			1708	1080	628

Source : UNISTATIS 2004

L'arrivée de grands groupes dans les activités de nettoyage explique que des sociétés implantées à Niort ou à Nantes aient des effectifs sur Saintes. Ces derniers ne sont pas comptabilisés localement. Cela explique cette baisse. Le secteur enquête et sécurité affiche une progression importante. L'explication se trouve dans l'implantation à Saintes, route de Paban, de la Sté SECURITAS spécialisée dans les transports de fond avec 75 salariés.

L'analyse du tissu économique local pose la question de la place locale de la sous traitance et du potentiel d'externalisation. Ce paradigme souligne la pertinence d'une approche systémique du tissu d'acteurs. En effet, si les grandes sociétés locales constituent un gisement pour le déploiement de services et d'activités, il faut souligner qu'elles même constituent elles-mêmes des prestataires au service des donneurs d'ordre de niveau régional ou national. Inversement, la présence sur un territoire donné d'un nombre important de prestataires potentiels constitue une ressource intéressante pour un entrepreneur qui y trouvera autant de relais à l'exercice de ses activités.

Il faut souligner ici que les secteurs de services aux entreprises, tels qu'ils sont codifiés dans la NAF, ne représentent finalement qu'une partie réduite des prestations qu'est en mesure de proposer un tissu d'acteurs sur un territoire donné. En effet, les autres secteurs constituent autant d'activités auxquelles peut recourir un donneur d'ordres pour compléter son offre et développer ses activités : métallerie, travail du bois, transport et logistique, activités immobilières, services financiers, éditions et imprimeries, prestations informatiques, juridiques, énergies, conseil en gestion, etc...

Les questions d'attractivité auront tout à gagner à mettre en valeur les composantes du tissu économique de la Saintonge Romane : un consortium de petites entreprises qui constituent autant de sous traitants et donc d'externalités disponibles. Travailler à leur lisibilité pourrait figurer parmi les priorités d'un outil de veille économique.

Les statistiques ne disent pas tout :

Les services aux entreprises, ou externalisation, font l'objet d'une discrétisation spatiale. En d'autres termes, selon le service attendu, les entreprises sollicitent des prestataires soit à proximité, soit dans un rayon régional, soit à l'échelle nationale. Par exemple, s'agissant de services en informatique, les entreprises que nous avons rencontrées à Saintes situent leurs recherches dans un rayon qui inclut La Rochelle, Niort, Poitiers et Angoulême. Concernant « le conseil en entreprise », et notamment en droit des affaires, le cercle de recherche s'élargit jusqu'à Bordeaux et Paris, tandis qu'à l'opposée, les services de sécurité ou encore de ménage font l'objet de prestations locales.

En outre, certains services n'apparaissent pas dans les statistiques car traités dans d'autres secteurs. Par exemple, la logistique est un service important pour les entreprises locales, et à ce titre mériterait, comme d'autres secteurs, une exploration spécifique. Dans cette catégorie, différents entretiens nous ont permis d'identifier un acteur important que nous ne retrouvons pas directement par le traitement statistique. Il s'agit de SOFLOG, groupe international qui propose des services logistiques dédiés à l'industrie sur le site de Saint Vaize. 60 à 80 salariés y stockent et assemblent des pièces pour le compte d'un client : Saintronic. SOFLOG est également un des gros clients de l'intérim local.

III.3. Agroruralité et Cognac : vers un pôle de compétences ?

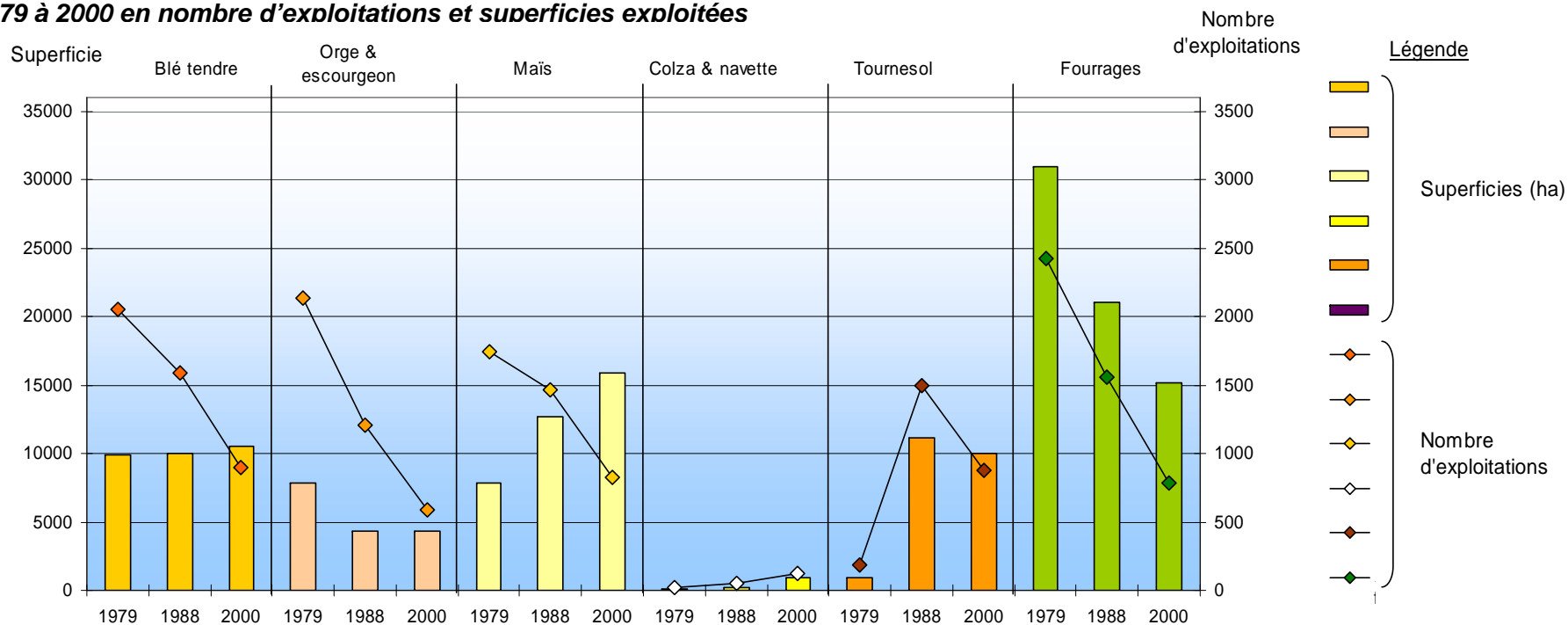
L'agriculture occupe une place importante en Saintonge Romane à double titre. Tout d'abord, le territoire est avant tout rural et agricole. Les exploitations y sont multifformes et les systèmes variés (céréales, vignes, élevage, agriculture paysanne, etc.). Ensuite, il faut souligner la présence à Saintes de services structurants liés à l'agriculture : MSA, crédit agricole, chambre d'agriculture, ADASEA, etc...

Les exploitations du Pays se sont spécialisées vers les grandes cultures (cf.graphique n°10), d'où il ressort le maintien du blé et le développement du maïs et du tournesol au détriment de l'élevage et en concurrence avec la vigne.

III.3.1. L'évolution des principales productions en Saintonge Romane

On se pose souvent la question de savoir combien d'agriculteurs resteront demain sur notre territoire. Avec en corollaire les questions d'équilibre entre production alimentaire et énergétique, de qualité, de biodiversité et de paysages. Selon l'INSEE, au niveau national, on parle de 400 000, voire 300 000 exploitations à l'horizon 2010 contre 650 000 en 2000. Sur le Pays, le nombre d'exploitants a diminué de plus de moitié (de 3680 à 1717 entre 1979 et 2000). En même temps, la Surface Agricole Utile (SAU) moyenne des exploitations professionnelles est passée de 33,5 à 67 hectares. Cette diminution (52% en 20 ans) est comparable à celle du département (-51%). Le recensement MSA de 2006 confirme cette tendance (1100 exploitations), soit une disparition moyenne annuelle proche d'une centaine d'exploitations.

Graphique n°10 : évolution des principales productions en Saintonge Romane de 1979 à 2000 en nombre d'exploitations et superficies exploitées

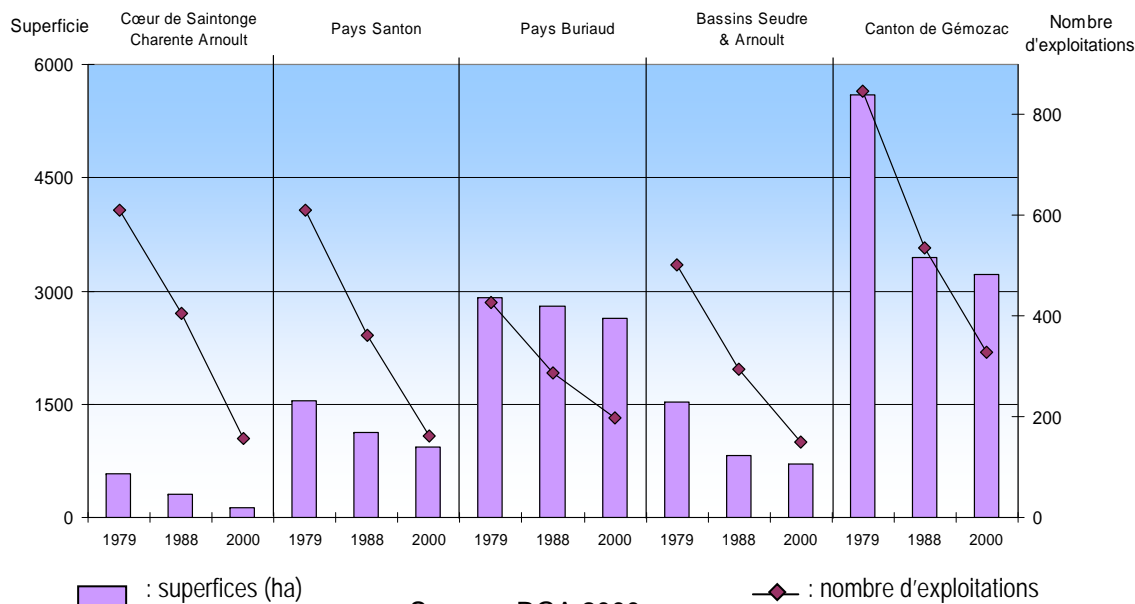


Source : RGA 2000

III.3.2. Le poids économique de la viticulture

L'actualité de la production viticole est marquée par le schéma d'avenir de la viticulture charentaise dont la mise en œuvre est prévue en août 2008. Il s'inscrit dans le cadre de la réglementation communautaire sur les AOC et concerne le vignoble des vins blancs double fin. Il propose des filières autonomes et contraint à affecter annuellement une superficie pour chaque produit avec le rendement correspondant. Lors d'une réunion d'information, nous avons pu constater les inquiétudes des viticulteurs.

Graphique n°11 : évolution de la viticulture en Saintonge Romane de 1979 à 2000 en nombre d'exploitations et superficies exploitées



Source : RGA 2000

La Saintonge Romane est de tradition viticole. Saintes a compté par le passé quelques grandes maisons de négoce (Rouyer-Guillet, Martineau et Mestreau...). Aujourd'hui, si les grandes maisons de négoce se concentrent sur Cognac, la viticulture demeure une composante importante au sein du territoire qui totalise 8300 ha de vignoble¹⁷ (soit 11% de la SAU du Pays, et 10% des surfaces plantées en vignes sur la zone d'appellation Cognac).

Le vignoble est concentré principalement sur les Communautés de communes du Pays Buriaud et du canton de Gémozac. Par ailleurs, les plantations en Vin Blanc Autres et Vin Rouges témoignent d'un début de diversification qui est d'ailleurs plus marqué en Charente Maritime.

Tableau n°10 : les surfaces viticoles

Surfaces Cépages / production en ha	Charente		Charente Maritime		Saintonge Romane	
	ha	%	ha	%	ha	%
Vin Blanc Cognac	37 922	96	36 387	93	6658	93
Vin Blanc Autres	242	1	771	2	106	2
Vin Rouge	1 155	3	2060	5	357	5
Hectares	39 320	/	39 219	/	7122	/

Source : BNIC 2006

La maison Cognac se porte bien. Selon le BNIC, sur les douze derniers mois, les négociants charentais ont expédié 444 824 hl d'alcool pur, soit près de 159 millions de bouteilles de cognac dans le monde entier. Les exportations, qui représentent 1,595 milliards d'euros, progressent sur toutes les zones géographiques et toutes les qualités de cognac. Cela fait huit ans que la croissance est régulière et sans interruption.

¹⁷ Source RGA 2000

Carte n°1 : le cognac en Saintonge Romane

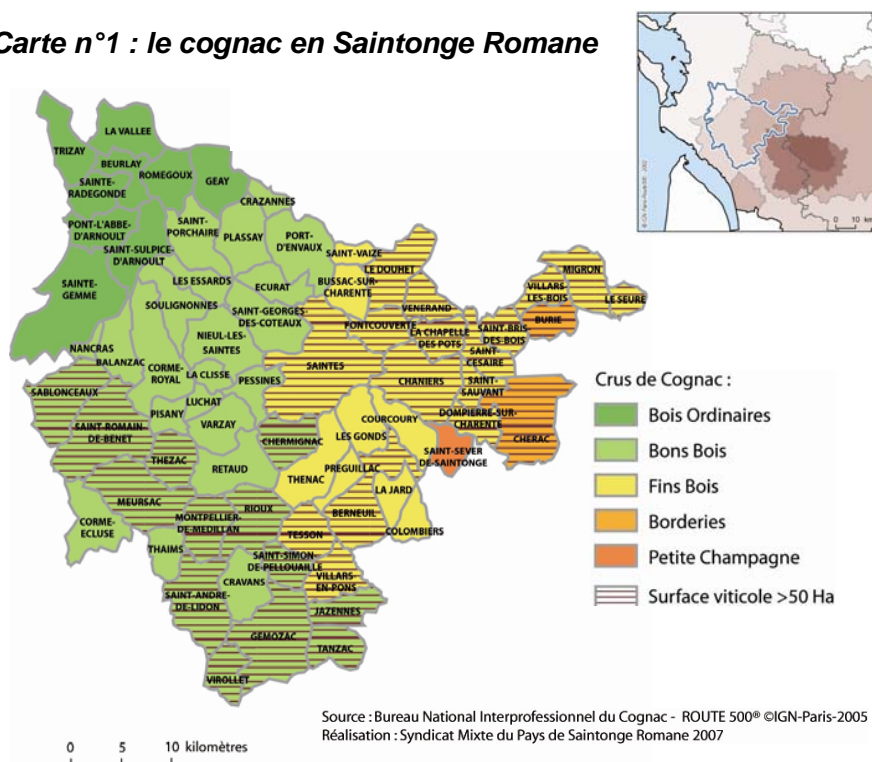


Tableau n°11 : les productions

Productions	Charente		Charente Maritime		Saintonge Romane	
	hl	%	hl	%	hl	%
Pineau hl de pineau	9 408	0.21	60 079	1.31	12 280	1.45
Vin de Pays hl mout	40 390	0.88	49 542	1.08	15 896	1.87
Moût de vinification hl mout	31 900	0.70	91 189	1.99	14 541	1.71
Jus de raisin hl mout	432 176	9.44	279 297	6.10	47 329	5.57
Pays tiers	123 871	2.71	276 848	6.05	59 910	7.05
Vendange fraîche	10 993	0.24	29 622	0.65	11 141	1.31
Potentiel cognac	3 927 005	85.82	3 790 467	82.81	682 843	80.37
Autre	0	0.00	0	0.00	5 722	0.67
Total en hl de mout	4 575 743	/	4 577 674	/	849 712	/

Source : BNIC 2006

L'activité Pineau Cognac en Saintonge Romane :

Deux éléments ressortent du tableau n°11 :

- la production de pineau du Pays (12 280 hl moût) pèse plus que celle de l'ensemble de la Charente (9 500 hl m) et en représente plus de 20% de la production totale,
- l'importance du vin dans la production locale en cumul (vin de pays + moût de vinification + Pays tiers). Alors que le potentiel Cognac du Pays ne représente que 9% du potentiel Cognac total de la zone d'appellation, le vin en représente 17%.

Selon une récente étude du BNIC l'ensemble de l'appellation Cognac représente près de 17700 personnes actives dont :

- 11 800 dans la viticulture : (base deux personnes par exploitation),
- 2 500 dans la distillation et négoce,
- 3 400 dans les professions annexes¹⁸.

Si l'on inclut les personnes dépendantes de ces actifs, on estime que ce sont au total 50 000 habitants qui vivent du produit. La bonne santé actuelle du Cognac devrait commencer à influencer sur les investissements des viticulteurs (plantation, renouvellement du vignoble, renouvellement du matériel, amélioration des chaix de vinification). Ces investissements devraient profiter à des entreprises saintongeaises : Ets Ouvrard, Pépinières Arrivé, Ets Isidore, Coopérative Synthéane ...

¹⁸ par ordre d'importance : cartonnerie et imprimeries, tonnelleres, verreries, transports, assurances & transit, bouchages, BNIC et labo, environnement

La MSA a réalisé une étude sur la répartition des salariés du Cognac par classes d'âges. En 2005, près de 1300 salariés ont plus de 56 ans (à rapporter aux 11800 emplois - chefs d'exploitations et salariés – pour près de 6000 exploitations). La concurrence avec les autres vignobles français pour courtiser les travailleurs étrangers a déjà commencé. Le Pays de Saintonge Romane n'échappe pas à cette pénurie de main d'oeuvre.

En termes financiers, on peut estimer l'activité économique générée par le vignoble de Saintonge Romane dans une fourchette comprise entre 35 et 37 millions d'euros qui concernent les activités induites (coûts de production...) et la valorisation de la récolte.

Tableau n°12 : la valorisation de la récolte

Productions	hl	€/hl	produit / €
Pineau	12 280	152	1 866 560
Vins de pays	15896	4€ / °	635 840
moût vinification	14 541	2.6€ / °	378 066
Jus de raisins	47 329	1.6€ / °	757 264
Pays tiers	59 910	1.6€ / °	958 560
Vendanges fraîches	11 141	1.6€ / °	178 256
Cognac 80%/P	546 274	5.5€ / °	30 045 070
Autres	136 500	1.6€ / °	2 184 000
Total			37 003 616

En prenant pour base de calcul les niveaux de production des groupes de références du BNIC pour 2006 (5685 €/ha), minorée de 10 % (tous les frais financiers et amortissement ne sont pas comptabilisés), on peut alors estimer à plus de 36 millions d'euros le chiffre d'affaire généré par le vignoble de la Saintonge Romane. En effet, la protection et l'entretien du vignoble génèrent une activité économique diversifiée (plans, piquets et fils de fer, produits phytosanitaires, fertilisants, matériels agricoles et de vinification, assurances, tonnellerie, embouteillage, bouchons, emballages...). Néanmoins, il convient de noter qu'une partie conséquente des effets induits se font surtout sentir en Charente, à Cognac, au cœur de l'appellation. Le résultat final s'équilibre juste et ne doit pas cacher de nombreuses situations financières tendues au niveau des producteurs.

III.3.3. L'emploi agricole en Saintonge Romane

Le nombre d'UTA¹⁹ a diminué dans des proportions comparables au nombre d'exploitations ; c'est-à-dire de 50 % en 20 ans. En 2002, on en compte environ 2 800 sur les exploitations du Pays (soit encore 20% de l'emploi agricole du département et environ 10% de l'emploi total du Pays).

En 2006, 1345 entreprises cotisent à la MSA sur le Pays. On y trouve les exploitants agricoles et l'ensemble des services, ainsi que l'éducation technique agricole. Ces secteurs marquent fortement le tissu local. Au total, ce sont plus de 4700 personnes qui y travaillent, dont :

- 1300 chefs d'exploitations,
- 3450 salariés (dont la moitié ne travaille pas dans une exploitation).

Tableau n°13 : les 12 premiers secteurs d'activité de l'agriculture en Saintonge Romane

Code NAF 700	secteurs d'activités	Nbre entr	%	Non salariés	%	Salariés	%
011A	Culture de céréales ; cultures industrielles	712	61	818	65	823	45
011C	Culture de légumes ; maraîchage	31	3	27	2	85	5
011D	Horticulture ; pépinières	22	2	16	1	122	7
011F	Culture fruitière	4	0	3	0	49	3
011G	Viticulture	273	23	271	21	493	27
012A	Elevage de bovins	12	1	13	1	0	0
012C	Elevage d'ovins, caprins et équidés	4	0	3	0	9	0
012G	Elevage de volailles	7	1	6	0	75	4
012J	Elevage d'autres animaux	12	1	12	1	18	1
013Z	Culture et élevage associés	3	0	5	0	0	0
014A	Services aux cultures productives	47	4	52	4	72	4
014B	Réalisation et entretien de plantations ornementales	44	4	40	3	68	4
(Source MSA) Total		1171	100	1266	100	1813	100

¹⁹ Une UTA (Unité de Travail Annuel) équivaut au travail d'une personne à temps complet pendant un an. Cette notion prend en compte l'ensemble des actifs que compte une exploitation et pas seulement les salariés).

L'emploi agricole est soumis à une forte saisonnalité. Ce sont principalement trois secteurs qui font appel à de la main d'œuvre saisonnière : viticulture (de janvier à juin, puis en août et septembre), le maraîchage (en été) et les fruits (en automne).

Les emplois de services liés à l'agriculture

En juin 2007, les emplois de services du Pays de Saintonge Romane en agriculture représentent 25,3 % des effectifs salariés et non salariés affiliés à la MSA. Cette surreprésentation résulte de la présence du Crédit agricole, de la MSA, de la chambre d'agriculture et de l'enseignement agricole à Saintes.

Tableau n°14 : les emplois de services en agriculture

Code NAF 700	Libellé activité	Nbr entr	Salariés et non salariés 06/2007
512A/512C/518P	Commerce de gros et intermédiaires de commerce	9	145
651D	Banque mutualiste	1	380
660 G	Assurances relevant de la MSA	1	22
741C/471J	Juristes et comptables	3	16
747Z/748D/748K	Services aux entreprises	4	61
751C/751E/753A	Administration publique	5	323
802C/804C	Education	5	40
851C/853H/853K	Santé et action sociale	4	60
911C	Organisations professionnelles	19	250
	Total	51	1297

Les groupements d'employeurs²⁰ :

Face à ces particularités, des solutions ont été mise en place. Les groupements d'employeurs peuvent répondre, mais cela suppose un engagement solidaire des acteurs. Sur le Pays de Saintonge Romane, on note deux principaux groupements : le **CEMES** (Cercle d'Echange de Machine et d'Entraide de la Seudre) et le **groupement de la MSA**. On note aussi la présence du groupement **Charente Innov Emploi** à Pons.

²⁰ Voir le Centre de Ressource pour les groupements d'Employeurs 68 rue Carnot à Poitiers ; www.crge.com

III.3.4. Les principales entreprises agroalimentaires

Au regard du chiffre d'affaires 2005, on trouve dix entreprises du Pays de Saintonge Romane (tableau n° 15) parmi les 40 premières entreprises de ce secteur en Charente Maritime. Il est intéressant de noter que les entrées emploi et chiffre d'affaires apportent des éclairages complémentaires : les cinq premiers groupes pèsent plus lourd en CA que l'ensemble de la production viticole du territoire.

Tableau n°15 : les entreprises agroalimentaires et para agricoles en Saintonge Romane

Dénomination	Commune	Activité	CA HT 2005 K€	Effectif 2005
Distillerie Merlet et fils	St Sauvant	eaux de vie	19 476	NR
JM Desrentes SARL	La Vallée	Entrepreneur T agri	9 747	5
SAS Berteau	Saintes	Poules pondeuses	4 701	45
JG et B Arrivé	Virollet	Entrepreneur T agri	4 445	42
L'Angelys	Fontcouverte	Fab glaces et sorbets	4 040	NR
Ets Horticole Maguy	Chaniers	horticulture	2 422	37
Pâtisserie Beurly	Beurly	Biscuiterie	2 371	NR
Pépinières de Corme Royal	Corme Royal	Pépinière	2 258	NR
ADIS France SA	Gémozac	eaux de vie	2 104	2
SARL Arrivé Patrick	Gémozac	Pépinière	1 984	NR

Source : Données DGI + Greffes du Tribunal (Sud Ouest déc. 2006)

IV. Vers une approche exhaustive

Cette analyse du tissu économique local peut être efficacement complétée par d'autres approches conjointes. Une première par les chiffres d'affaires et l'ancrage territorial, et une seconde qui propose d'étudier les caractéristiques économiques du territoire et son potentiel de développement résidentiel par les revenus.

IV.1. Une approche par les chiffres d'affaires ?

Une lecture complémentaire de l'appareil productif est possible en partant du chiffre d'affaires comme indicateur. « *L'emploi dans les entreprises n'est pas un objectif de la stratégie mais un résultat de celle-ci* »²¹. Pour un chef d'entreprise, les petites équipes sont plus faciles à motiver que les grandes et parmi les objectifs principaux des entreprises demeurent leur pérennité et les profits, et donc une masse salariale efficiente et viable.

Le tableau ci dessous présente le classement des neuf premières entreprises du département. On trouve ici neuf poids lourds de l'appareil productif local qui n'ont pas tous la même notoriété.

Cette entrée permet de compléter le traitement par secteur clé pour identifier d'autres entreprises motrices pour la Saintonge Romane :

- trois sont en lien avec l'agriculture : Coop. Synthéane, Ets Isidore, et SCAR centre ouest,
- deux sont d'importantes concessions de voitures : Saintonge auto (Renault) et Voiville (Wolkswagen),
- on découvre l'entreprise ZOLUX ; petite graineterie saintaise qui depuis 1933 a évolué pour devenir un des leader nationaux du Pet Food. Avec plusieurs plateformes logistiques en France, un bureau en Allemagne et une plateforme de distribution en Pologne, ZOLUX emploi au total près de 200 salariés. La SA Haurion gestionnaire de portefeuilles appartient aux dirigeants de ZOLUX. Cet ensemble, de plus de 80 millions d'euros, pèse en CA autant que Saintronic.

²¹ Michel GODET, *le courage du bon sens*, 2006

Tableau n°16 : les entreprises du Pays qui figurent parmi les quarante premières entreprises de Charente maritime (en CA)

Dénomination	Commune	CA HT 2005 (K €)	Evol CA 2004/2005 (K €)	Résultat net
Coop. Atlantique	Saintes	823 917	-23 061	-1728
Coop. Synthéane	Saintes	145697*	-4 866	1746
Saintronic	Saintes	80 698	-8 903	3701
Ets Isidore	Gémozac	67389*	4 891	2302
Saintonge auto distrib	Saintes	64 628	-777	240
SA Haurion	Saintes	40258*	3 654	915
Zolux	Saintes	40 200	3 644	1316
SCAR Centre ouest	Fontcouverte	34 225	1 505	33
SA Voiville Auto	Saintes	28 213	4119	-597

* : CA consolidé Source : tribunal de commerce²²

Notre propos n'est pas ici de développer une analyse complète de l'entreprenariat local par le CA. Il s'agit avant tout d'introduire quelques réflexions qui pourraient faire l'objet de développements ultérieurs où une analyse par les CA aurait toute sa place.

IV.2. L'ancrage territorial : risques et pérennisation

L'ancrage territorial peut être comparé à l'accostage d'un bateau au port. **C'est la disponibilité, sur un territoire donné, des ressources et des compétences dont les entreprises ont besoin qui détermine leur ancrage dans un temps plus ou moins long, mais à priori jamais définitif.** Au fil des cycles des produits et des technologies, les entreprises peuvent être amenées à confirmer ou à reconsidérer le bien fondé de leur implantation. Ainsi, elles peuvent être amenées à modifier leur stratégie, notamment de situation, en fonction des contraintes et opportunités qui

²² chiffres d'affaires déposées pour l'année 2005 pour les SA et SARL qui ont leur siège dans le département et ayant publié leurs bilans sociaux ; De ce fait, des entreprises importantes ne se retrouvent pas dans ces tableaux en dépit de leurs effectifs et de leurs résultats

s'offrent à elles. Au cours des entretiens que nous avons conduits, on a pu déceler des aspirations, voire des besoins de relocalisation à moyenne échéance.

Il ne suffit donc pas d'attirer les entreprises en leur proposant certaines facilités, mais bien de créer un environnement qui permette de tisser des liens pérennes. L'intelligence de la combinaison des ressources humaines pour l'accueil des entreprises constitue un premier contact nécessaire mais pas suffisant.

Illustration à Saintes avec l'entreprise Saintronic

Saintronic a été racheté en 2003 à Alcatel par le groupe stéphanois de sous traitance en tôlerie et emboutissage GMD²³. Ce groupe, créé en 1986, avec une croissance régulière et maîtrisée, rassemble aujourd'hui 27 sociétés. Parmi celles-ci Saintronic avec son atelier de 23 000 m² emploie directement 320 salariés. Son CA s'élève à 75 millions d'euros. Sur le territoire, Saintronic fait travailler près de 200 personnes parmi les prestataires de services et les sous traitants locaux.

Par ailleurs, cela pose la question de la destination de la rémunération du capital, qui n'est plus une source de revenus pour le territoire de localisation de l'entreprise.

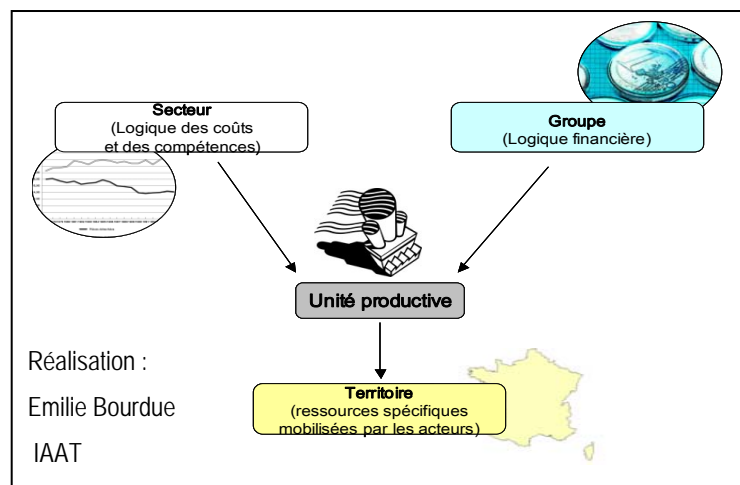
La production de Saintronic est diversifiée sur des secteurs dynamiques (aéronautique, ferroviaire) où les fabrications ont de bonnes chances de rester en France en raison de leur taille, des impératifs de délais et de sécurité.

Alstom à La Rochelle a décidé de passer de 200 à 30 sous-traitants en tôlerie. Saintronic, qui n'a encore jamais travaillé pour eux, se lance dans la bataille et gagne de nouvelles commandes. Néanmoins, si aujourd'hui Saintronic a trouvé localement des ressources pour son développement, il semble que l'on recense localement des difficultés croissantes pour trouver les compétences et les effectifs nécessaires au renouvellement des départs à la retraite.

Un site de production en Tunisie... : en 2005, on note la création d'une filiale Low cost en Tunisie : GMD Tunisie (filiale à 10 % de Saintronic). Cette établissement, permet d'assurer certaines fabrications à des coûts très compétitifs et permet de sécuriser les donneurs d'ordres. Pour Grégory Malherbes, directeur de Saintronic, il ne faut pas résister frontalement à la mondialisation : « le low cost je connais. J'en ai. Mais ouvrons les dossiers, voyons ce que vous attendez, ce qu'on peut vous apporter en gardant une part de la production en France ». Il y a une énorme pression des clients pour le low cost ; « nous ne disons oui que si Saintes en profite ».

... qui complète et est complétée par un investissement lourd à Saintes : le 12 juin dernier, en inaugurant une ligne de production automatisée qui a nécessité un investissement de près de 4 millions d'euros, Saintronic confirme son attachement au territoire. Ce nouvel outil apporte de la souplesse à l'entreprise, lui permettant de s'adapter de la très petite à la grande série. « Le nouveau système de production flexible mis en place à Saintes ne serait pas gérable techniquement en Tunisie et n'aurait aucun intérêt économique à fonctionner dans un tel pays »

Graphique n°12 : l'ancrage territoriale des entreprises



²³ Général Mécanique Découpe contrôlé à hauteur de 65 % par Alain Martineau, le reste du capital étant réparti parmi les membres d'un pool bancaire lyonnais.

Le risque L.B.O.

La Banque de France s'intéresse de plus en plus au capital des groupes qui rachètent les entreprises dans le cadre du LBO (Leverage Buy-Out). Il s'agit d'une acquisition par emprunt qui consiste à s'appuyer sur un effet de levier financier, c'est-à-dire en faisant appel à des organismes spécialisés qui financent cette reprise par de l'endettement. On parle aussi de LMBO (Leverage Management Buy Out), quand l'opération est menée par les managers de l'entreprise, ou de LMBI (Leverage Management Buy In), quand l'opération est menée par le futur dirigeant venant de l'extérieur de l'entreprise. A l'origine en France on parlait de RES (Reprise d'une Entreprise par ses Salariés).

Cette opération permet à un groupe (généralement constitué de fonds d'investissements et des managers de l'entreprise) de racheter l'entreprise avec une mise de fonds qui ne représente qu'une fraction (souvent proche de la moitié) de la valeur de la cible. Le solde est financé par de la dette bancaire qui sera remboursée par la remontée des dividendes de la société rachetée tout au long du LBO. Ces opérations concernent des sociétés en bonne santé financière dont la principale qualité est la stabilité. En effet, en cas de retournement l'effet de levier marche alors à l'envers, et la perte s'affecte en priorité sur les fonds des investisseurs.

C'est donc une obligation de résultat à court terme que les financiers font peser sur l'entreprise rachetée, délaissant parfois l'investissement structurel industriel pour une rentabilité immédiate. Ce mécanisme est accusé de mettre à mal des fleurons industriels, par exemple le secteur du décolletage en Savoie. Des entreprises du Pays de Saintonge Romane, pourraient demain faire l'objet de ce type de rachat.

IV.3. Les emplois et les revenus du territoire : une économie résidentielle (ou présentielle)

Dans la troisième partie, nous avons, au travers de la structure de l'emploi, émis l'hypothèse que l'économie du Pays de Saintonge Romane est de nature résidentielle. Les emplois et les salaires qui y sont attachés participent à la richesse du territoire, mais ils ne sont pas les seuls. Pour compléter notre approche du tissu économique local, nous mobiliserons donc d'autres données, relatives cette fois aux revenus du territoire. L'objectif ici est de comprendre comment les composantes d'une économie résidentielle peuvent constituer des leviers de développement local.

IV.3.1. La théorie de la base

L. Davezies²⁴ fonde son analyse du développement local sur les revenus dont dispose un territoire. La richesse d'un territoire n'est pas selon lui ce que produisent ses entreprises économiques, mais les revenus qu'il attire et transforme en activités domestiques (boulangers, médecins, agents immobiliers, concessionnaires auto, plombiers, ...). Les travaux de L. Davezies visent à démontrer que le développement d'un territoire ne se résume pas au PIB et à sa croissance mais à ses revenus (ex. de l'Île-de-France a gagné 2 points de PIB depuis 1980 et perdu 7 points dans sa part sur les revenus français).

Les activités liées sont nécessaires à la cohésion sociale. Elles sont faiblement exposées aux risques de la concurrence extérieure et c'est en leur sein que se situent les emplois les plus accessibles. C'est bien la présence des individus (présentialité) qui garantit un certain niveau de consommation tout au long de l'année (activités domestiques, loisirs, tourisme, ...).

²⁴ Laurent Davezies : économiste et professeur à l'université Paris III Val-de-Marne, à l'université Paris-I et à Sciences-Po Paris. Ses travaux de recherche et d'expertise portent sur les politiques régionales, les politiques urbaines et de développement économique local, et les politiques financières publiques.

Cette **théorie de la base** amène à se questionner sur les éléments qui déterminent le revenu d'un territoire. L'hypothèse est que l'économie non basique dépend de l'économie basique. En effet, les activités basiques font entrer des revenus dans le territoire. Chaque euro qui entre suscite d'autres activités, à condition qu'il soit dépensé localement.

Dans « *revenu et territoires* » en 2001, il utilise donc le revenu pour mesurer la base. Cette approche permet de mesurer la différence entre le revenu distribué localement et la valeur ajoutée basique. C'est le revenu dépensé localement qui a un effet multiplicateur sur l'économie locale :

- revenu du travail des locaux,
- salaires des agents du secteur public,
- revenus des retraités,
- résidents temporaires et touristiques (avec des difficultés importantes d'évaluation),
- résidents locaux travaillant ailleurs,
- aides et prestations sociales autres que les retraites.

(NB : notre principale difficulté sera l'évaluation des revenus touristiques).

Nous pouvons mobiliser deux approches pour alimenter en données fiables la compréhension d'un territoire via cette théorie (INSEE CLAP) et l'étude des revenus via les sources institutionnelles (DGI, CAF, MSA...)

Tableau n°17 : les données du CLAP en Saintonge Romane

Part des Rémunérations en %	Poitou Charentes	Pays de Saintonge Romane	484 Millions d'€	Région de province
Sphère productive	38.4	28	135.5	43
Sphère résidentielle	35.7	43	208	33.6
Sphère publique	25.9	29	140.5	23.4

Source : INSEE 2004

IV.3.2. L'apport de l'INSEE avec l'outil CLAP²⁵

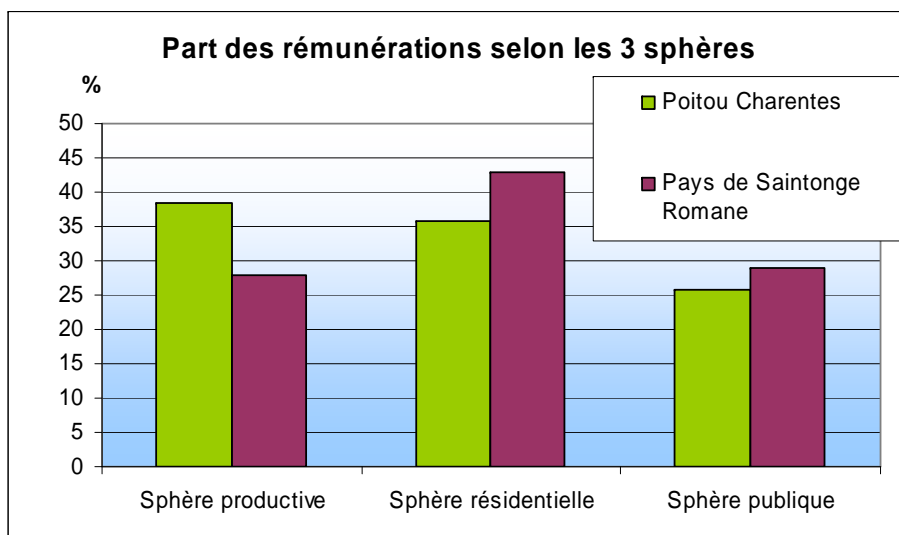
En mobilisant l'outil CLAP, l'INSEE peut fournir une information homogène sur les revenus, permettant la comparaison avec d'autres territoires. Ainsi, au cours de l'année 2004, les entreprises privées et publiques du Pays de Saintonge Romane ont employé 22 700 salariés qui ont perçu 484 millions d'Euros. L'économie résidentielle est le premier employeur dans cette zone et sept emplois sur dix sont localisés à Saintes.

Selon les critères de l'INSEE, on définit trois sphères d'activité :

- résidentielle : correspond aux services à la population présente sur le territoire dès lors qu'ils ne sont pas rendus par des établissements de la sphère publique. Elle inclut également le secteur de la construction et les entreprises publiques constituées en établissements publics à caractère industriel et commercial comme la SNCF et la Poste,
- publique : comprend les administrations et les collectivités publiques. Sont comptabilisés les agents en poste dans les établissements recrutant sur la base du droit public : administration de l'Etat, collectivités territoriales, établissements publics à caractère administratif (hôpitaux, universités ...),
- productive : est composée de l'industrie, des services aux entreprises, de la logistique et plus généralement des établissements dont l'activité économique est orientée vers les marchés extérieurs au territoire local.

²⁵ Le dispositif CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) a été conçu pour mesurer l'emploi et les salaires au niveau local, en utilisant les données issues de plusieurs sources, notamment Sirène, Epure URSSAF et DADS. (Déclarations annuelles de données sociales) Les non salariés, comme les artisans et les professions libérales, ne sont pas comptabilisés. Agriculture et emploi de la défense ne sont pas comptabilisés.

Graphique n°13 : Part des rémunérations selon les trois sphères en Saintonge Romane



Source : INSEE 2004

En Saintonge Romane, la sphère résidentielle pèse davantage que la moyenne régionale. Le commerce et les transports de voyageurs y induisent 40 % de la masse salariale. La part de la sphère publique y est de peu supérieure à celle de la sphère productive contrairement à l'économie régionale. Comme nous l'avons vu avec les données relatives à l'emploi, la sphère productive a une part moins active dans l'économie du pays de Saintonge Romane qu'en Poitou-Charentes.

L'approche CLAP, si elle présente l'avantage de permettre une comparaison des territoires entre eux, pose toutefois quelques questions. En effet, cette méthode ne prend pas en compte l'ensemble des revenus du travail, dont les effectifs de la MSA (MSA, Crédit Agricole, Coop. Synthéane, ADASEA, Lycée et collèges agricoles, concentrant des services départementaux et représentant plus d'un millier d'emplois). Il apparaît intéressant de compléter cette approche en intégrant également les retraites et les prestations sociales.

IV.3.3. L'étude des revenus du territoire avec les données DGI et CAF

Une autre approche des revenus du territoire est possible en mobilisant directement les données chiffrées de la DGI qui nous informent sur les foyers fiscaux et les montants des salaires et des retraites. On ajoutera les prestations sociales (montant moyen départemental x nbre d'allocataires par commune CAF + MSA).

En 2006 le niveau moyen des traitements et salaires en Saintonge Romane (19632 €) est équivalent à celui de Charente maritime (19424 €). En ce qui concerne les retraites et pensions, le pays de Saintonge Romane possède encore des marges de progression (cf. tableau ci-dessous). Au total, sur le Pays de Saintonge Romane en 2006, ce sont 579 millions d'euros pour les traitements et salaires et 302 millions d'euros de pensions et retraites qui ont été perçus, soit 882 millions d'euros.

Aux revenus primaires des ménages viennent s'ajouter les revenus de transfert pour former le revenu disponible. En Charente maritime, au 31 décembre 2006, le nombre d'allocataires de la CAF, bénéficiaires d'au moins une prestation, s'élève à 93 577 contre 94 117. Afin de déterminer les revenus de la redistribution sur le territoire de Saintonge Romane, nous utiliserons le montant moyen d'allocation rapporté au nombre d'allocataires ($r = m \times n$). Ainsi, sur le Pays de Saintonge Romane, on recense 12 773 allocataires qui se répartissent 59 598 818 €.

Prestations sociales : des revenus de redistribution

Les revenus permettent aux individus de satisfaire leurs besoins. Un individu disposant de faibles revenus devra le dépenser en totalité pour satisfaire ses besoins primaires. A l'inverse, un ménage ayant des revenus important satisfera l'essentiel de ses besoins sans dépenser la totalité de son revenu. Il aura donc tendance à en épargner une partie importante. Ces ressources épargnées sortent donc du circuit économique. L'Etat via les organismes sociaux organise la redistribution des richesses en fonction du statut des personnes et de leur situation sociale.

Tableau n°18 : structure des revenus en PSR

Territoires	Pop estimée 2006	Montant traitements et salaires	Montant retraites & pensions	Montant prestations sociales MSA + CAF	Total revenus	Part traitements & salaires	Part retraites & pensions	Part prestations sociales	*Revenu / hab.
Chaniers	3 300	25 107 653	12 470 938	2 017 228	39 595 819	63.41%	31.50%	5.09%	11999
CdC Cœur de Saintonge	14 449	89 603 713	42 488 121	10 374 610	142 466 444	62.89%	29.82%	7.28%	9860
CdC du Pays Santon	43 777	310 649 302	169 840 116	35 985 483	516 474 901	60.15%	32.88%	6.97%	11798
CdC du Pays Buriaud	6 022	38 004 563	17 463 665	3 603 416	59 071 644	64.34%	29.56%	6.10%	9809
Cdc Seudre et Arnoult	8 041	47 551 981	23 809 886	5 601 218	76 963 085	61.79%	30.94%	7.28%	9571
CdC Saintonge Viticole	12 073	68 717 535	36 186 772	8 044 604	112 948 911	60.84%	32.04%	7.12%	9355
Pays de Saintonge 2006	87 662	579 634 747	302 259 498	65 626 559	947 520 804	61.17%	31.90%	6.93%	10809
Charente Maritime	593 000	4 007 214 644	2 394 031 481	436 622 676	6 837 868 801	58.60%	35.01%	6.39%	11531
France	63 000 000	535 224 289 868	195 561 522 997	77 975 000 000	808 760 812 865	66.18%	24.18%	9.64%	12837

Source : DGI, CAF, MSA

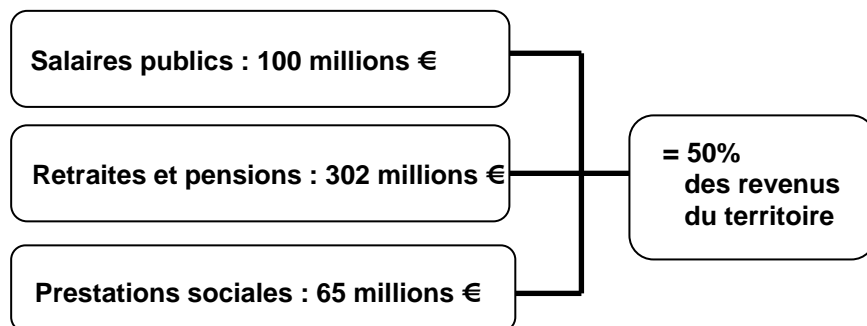
Tableaux n°19 et 20 : les prestations CAF en Charente Maritime en 2006 et leur ventilation

Prestations CAF	
Nbre d'allocataires	93577
Montant des prestations	436 622 676.25 €
Montant moyen d'allocation	4666 €

Source : CAF 2006

Répartition des prestations CAF	
Entretien des enfants	25.16%
Petite enfance	19.62%
Logement	27.2%
Monoparentalité	4.02%
Précarité (RMI)	13.09%
Handicap	10.91%

Graphique n°14 : des revenus issus pour moitié seulement de l'économie marchande :



Sources : - salaires publics : URSSAF
 - retraites : DGI
 - prestations sociales : CAF & MSA

La moitié des revenus du Pays de Saintonge Romane n'est pas liée à l'économie marchande (cf. graphique n° (...) et tableau n° (...) ci dessous). Ce constat souligne la pertinence de se pencher sur la part de l'économie résidentielle au sein de l'économie locale et de s'interroger sur les enjeux induits. Il est important de souligner que ces résultats n'intègrent pas les bénéfices réalisés par les entrepreneurs²⁶. Il sera intéressant de collecter ces données et de les prendre en compte pour compléter utilement cette étude.

Il manque quelques données régionales pour situer le Pays de Saintonge Romane en comparaison. Par rapport à la structure nationale des revenus, on note que les parts liées aux salaires et aux prestations sociales sont moins importantes alors que la part des retraites et pensions est supérieur de 7 points. Comparativement au département, le constat est différent. En effet, la part des salaires y est un peu moins important, tandis que la part des retraites et pensions y est plus élevée. Les prestations quant à elles s'équivalent.

²⁶ Trois catégories de bénéfices sont référencés : les Bénéfices Non Commerciaux (BNC), les Bénéfices Industriels et Commerciaux (BIC) et les Bénéfices Agricoles (BA)

IV.3.4. Emplois et revenus : une autre lecture du territoire

Plus haut dans cette étude, dans la partie consacrée à l'analyse de l'économie locale par l'emploi, nous avons montré l'importance de la concentration des salariés sur la Communauté de communes du Pays Santon. L'étude des revenus du territoire apporte un autre éclairage et relativise ce premier classement.

La répartition des revenus correspond dans une certaine mesure et assez logiquement à la répartition de la population. Ainsi, la Communauté de communes du Pays Santon qui concentrait près de huit emplois sur dix ne représente qu'un peu plus de la moitié des revenus pour un peu moins de la moitié de la population. Ce constat statistique souligne l'interdépendance des dynamiques territoriales entre les différentes Communautés de communes qui composent le Pays.

A l'image des menaces qui pèsent sur la base aérienne de Saintes (EETAA), la place et le rôle que jouent les militaires et les étudiants sur le territoire est importante et pourrait avoir des conséquences multiples si la fermeture de la base était confirmée : foncier et habitat, commerces du centre ville et de la périphérie, fréquentation scolaire de certains établissements, etc.

Tableau n°21 : répartition des emplois et revenus en Saintonge Romane par communauté de communes

Collectivités	Total revenus	Part des revenus au sein du PSR	Part des emplois au sein du PSR
Chaniers	39 595 819	4,18%	2%
Cœur de Saintonge	142 466 444	15,04%	9%
Pays Santon	516 474 901	54,51%	76%
Pays Buriaud	59 071 644	6,23%	3%
Seudre et Arnoult	76 963 085	8,12%	3%
Saintonge Viticole	112 948 911	11,92%	7%
Pays de Saintonge 2006	947 520 804	100%	100%

Sources : Revenus : DGI, CAF, MSA, Emplois : UNEDIC, MSA

V / Eléments de conclusion

V.1. Caractérisation du tissu économique local

Nous avons mis en évidence un tissu économique avec un appareil productif diversifié, peu lié à l'économie globalisée. Une économie rurale, où l'emploi dans les secteurs de l'agriculture, du commerce, des services et de la construction témoigne d'un caractère fortement résidentiel.

V.1.1. Pôles de compétences ou polyvalence territoriale ?

La détermination des secteurs clés a permis de confirmer ce qui n'était souvent que des hypothèses en éclairant les performances des sous traitants locaux positionnés sur des marchés régionaux et souvent extra régionaux, et de certains secteurs parmi lesquels ceux de la construction, de l'ameublement et des services aux entreprises.

Ainsi plusieurs pôles d'activités émergent de l'ensemble et participent à définir une identité et des orientations économiques au territoire :

- métallerie en général et certains secteurs de la fabrication de machines et équipements,
- fabrication de meubles,
- construction,
- commerce et réparation automobile,
- commerce de gros pour certaines activités identifiées telles que le bois et les produits dérivés, le matériel et les productions agricoles, les biens de consommation,
- commerces de détail dans divers domaines,
- transports
- services aux entreprises
- services aux personnes.

L'analyse des compétences du territoire nous amène à constater que :

- tout d'abord, si certains secteurs d'activités peuvent être identifiés comme des secteurs clés au sein du tissu économique local, c'est avant tout la polyvalence du territoire qui ressort. Ainsi, la Saintonge Romane est composé d'un tissu de petites entreprises (94% des entreprises emploient moins de 10 salariés, et parmi celles-ci plus de la moitié n'en emploient aucun) qui proposent un panel d'activités multiples. **Le croisement de grilles de lecture complémentaires (emplois et chiffres d'affaires) a permis de prendre conscience que l'appareil productif dispose d'un tissu d'entreprises aussi diverses que performantes. Plutôt que de parler de pôles de compétences, il semble plus adapté, à ce stade de la réflexion, d'évoquer les compétences et la polyvalence du territoire,**
- **l'agriculture joue un rôle primordial sur le Pays**, à la fois par le nombre important d'exploitations et la diversité des systèmes productifs mis en place (céréaliculture, vigne, élevage, maraîchage, petits exploitations paysannes, polyculture...) mais aussi par la présence à Saintes d'administrations et de services d'importance (MSA, centres de formation, crédit agricole, chambre d'agriculture, ADASEA...). Il convient ici de noter les menaces qui pèsent sur ces secteurs (filères d'enseignement en baisse d'inscription, fusion MSA 16 et 17, diminution continue du nombre d'actifs agricoles et logique d'agrandissement quasi systématique, ...
- **les secteurs clés identifiés permettent de souligner la question de la sous traitance et des services aux entreprises au sein de l'économie locale.** Encore convient-il de préciser ce que l'on entend par sous traitance et quels sont les niveaux induits. Saintronic, par exemple, premier employeur privé du territoire, est un donneur d'ordre important pour nombre d'entrepreneurs locaux et est lui-même sous traitant pour des donneurs d'ordre régionaux et nationaux. **En termes de services aux entreprises, les réseaux d'entreprises, de clusters, de valorisation des compétences entrepreneuriales... pourraient-ils alimenter une démarche de développement local ?**
- enfin, **la situation géographique du Pays et ses dynamiques démographiques, associées aux secteurs clés identifiés soulignent la place d'une économie résidentielle** (ou présentielle)

au sein du tissu économique local. Ce dernier point nous semble devoir mériter un développement.

V.1.2. Les enjeux d'une économie résidentielle

Si nous avons montré que près de huit emplois sur dix étaient concentrés sur la Communauté de communes du Pays Santon, l'étude des revenus a quant à elle mis en avant une répartition plus homogène des richesses. Concernant les enjeux d'une économie résidentielle, nous avons retenu la démonstration de L. Davezies qui fait de la richesse des populations d'un territoire et de son évolution l'un des principaux moteurs de développement économique local. **Là où l'économie résidentielle se porte bien, on constate le développement de l'économie productive. En outre ce modèle économique présente l'avantage de mieux absorber les chocs conjoncturels de l'économie traditionnelle : le taux de chômage structurellement faible sur le territoire en est une illustration.**

Les perspectives démographiques du territoire et des espaces voisins, notamment littoraux, soulignent l'importance pour la Saintonge Romane d'explorer les secteurs qui participent de cette composante essentielle de l'économie.

L'avenir de ces secteurs, et particulièrement ceux des services qui dominent l'actualité économique et sociale depuis quelques années, est donc particulièrement importante pour l'économie locale. L'attractivité du territoire est posée à la fois en termes de prospective démographique et de perspectives touristiques²⁷.

V.2. Les outils : une base de donnée partenariale ?

Deux volets essentiels ressortent pour la constitution d'un outil de veille économique du territoire. Le premier a trait à **l'information et aux données : recensement et collecte, ainsi qu'analyse, traitement et valorisation.** Le

²⁷ On note aussi que le tourisme ne ressort des traitements statistiques. Pour autant sa place n'est pas remise en cause sur le territoire. Comme nous l'avons vu, la méthodologie retenue propose un découpage fin des filières et nécessite un traitement poussé pour aborder certains secteurs d'activités de manière plus exhaustive, afin d'identifier les éléments qui en composent la nomenclature. L'importance de ce secteur est démontrée en Saintonge Romane. En effet, la Charte du Pays nous apprend que comparée avec les territoires intérieurs et d'arrière pays de la région, « le nombre de nuitées passées en Saintonge Romane représente la moitié du nombre de nuitées dans le département de la Charente ainsi que dans celui des Deux Sèvres. »

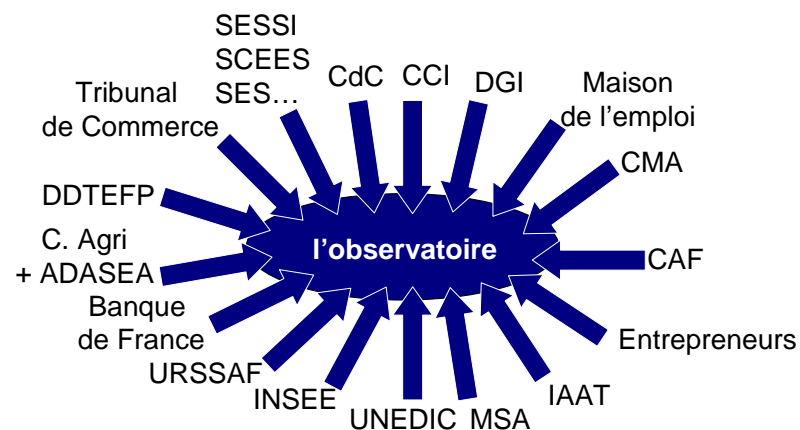
second concerne l'animation. Le nombre d'acteurs et leur nécessaire mobilisation requiert la mise en place d'une plateforme partenariale.

Les tableaux développés dans le cadre de ce travail permettent de disposer d'une première base pour anticiper sur l'outil qui devra être mise en place. **Le déploiement à venir du projet SIG permettra de mettre à disposition du projet d'observatoire un système de gestion de bases de données (SGBD).**

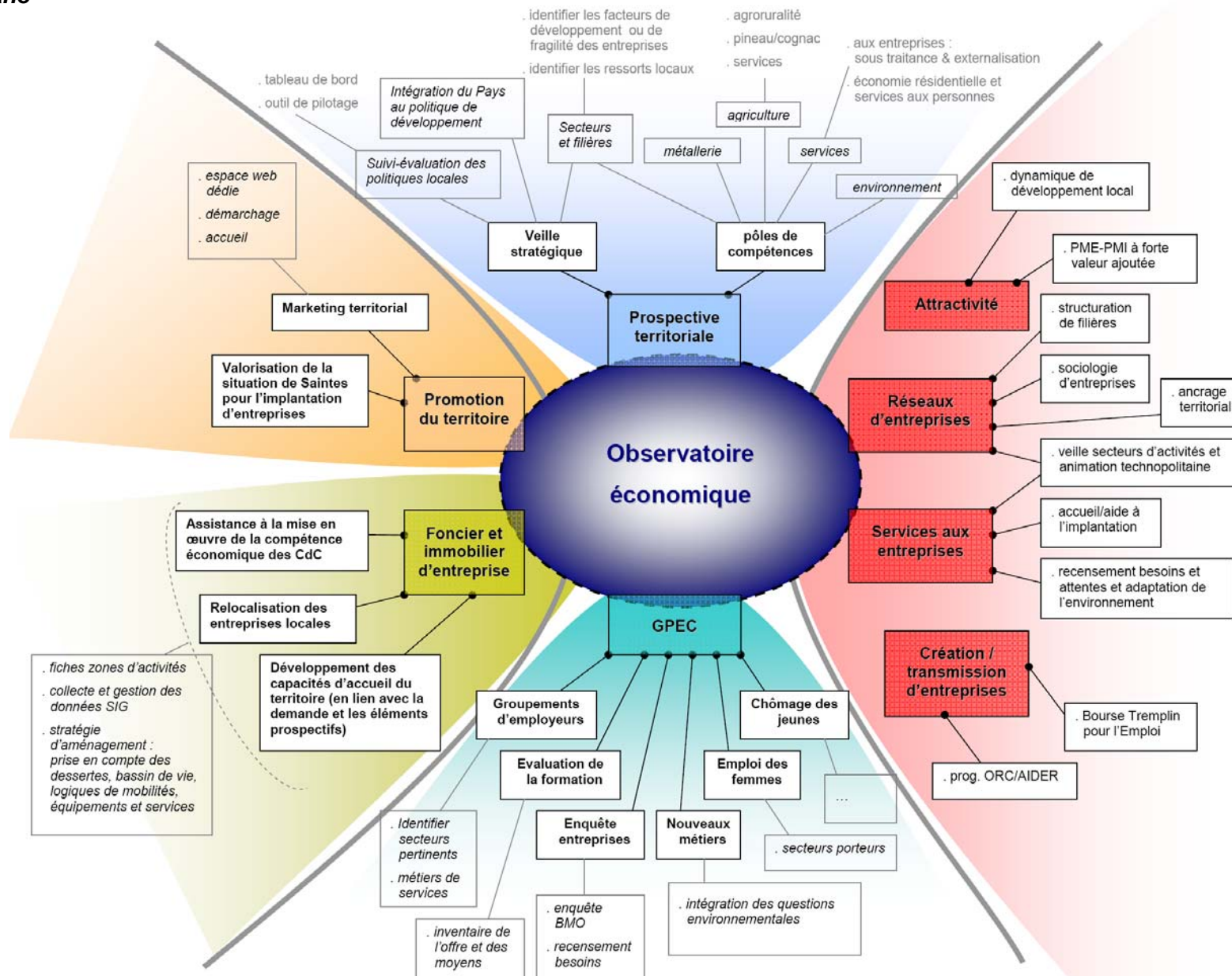
A l'interface entre le travail sur les données et la dynamique partenariale, cette étude a permis de rencontrer les acteurs qui produisent des données. Nous avons ainsi pu déterminer qui fait quoi, comment et à quelles conditions. Nous avons pu constater l'effort d'animation qu'il convient de produire. Il ne faut toutefois pas réduire le cercle des partenaires aux seuls producteurs de données. Les acteurs économiques locaux sont les principaux relais pour aller au-delà de la seule information statistique. C'est partant de l'information statistique que l'on pourra alimenter une démarche de prospective qui devra intégrer l'expertise des partenaires locaux.

La notion d'observation offre un cadre de réflexion et de coopération intéressant, et met en perspective l'importance de définir clairement les objectifs, les limites et les moyens. Il n'y a pas d'observation sans concertation ni sans débat entre élus, experts et parties prenantes. Cela suppose donc à minima de définir un projet d'observation partagé.

Graphique n°15 : un système d'acteurs complexe



Graphique n°16 : vers un observatoire économique en Saintonge Romane



V.3. Des utilités qui restent à démontrer ?

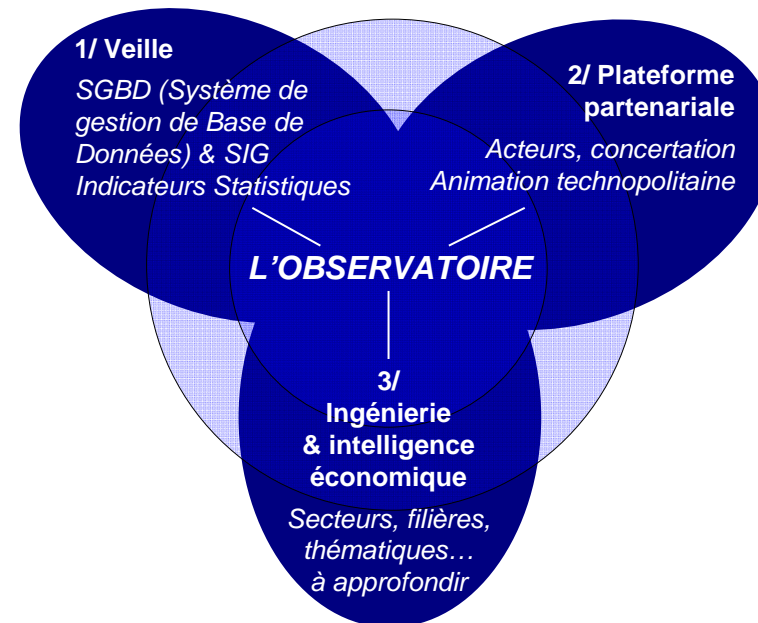
Si les éléments de caractérisation du tissu économique local associés à la définition des outils à mettre en œuvre sont traités de manière pertinente, alors les utilités d'un système de veille couleront de source. En effet, un observatoire économique²⁸ doit répondre à des objectifs d'information, de veille, d'aide à la décision et d'attractivité.

Les éléments développés dans le cadre de cette étude permettent de préciser et d'illustrer ce qui pourrait être produit par une telle démarche.

Différentes applications peuvent être évoquées :

- participer à la promotion et à la visibilité du territoire,
- développer le dialogue avec les acteurs économiques,
- donner de la visibilité aux investisseurs et promoteurs économiques,
- identifier les pôles de compétences, les filières ou les secteurs d'activités selon leurs potentialités et leurs dynamiques,
- évaluer l'impact des orientations et choix de développement mis en œuvre
- etc.

Graphique n°17 : les missions de l'observatoire



²⁸ A ce stade de l'étude, chacun aura compris que la terminologie « observatoire » n'est qu'un intitulé générique pour désigner un projet qui dépasse le simple cadre de l'observation.

Bibliographie

Presse locale :

Sud Ouest, quotidien

Haute Saintonge, hebdomadaire d'information locale

Info Eco, hebdomadaire économique régional

L'Echo des arènes, mensuel local d'information

Ouvrages :

BOUBA-OLGA Olivier *Les nouvelles géographie du capitalisme : comprendre et maîtriser les délocalisations* 2006 Ed Seuil

Godet Michel *Le courage du bons sens : Pour construire l'avenir autrement*, Ed Odile Jacob 12/2006

VELTZ Pierre *Mondialisation villes et territoires* Ed PUF

ZIMMERMANN Jean-Benoît *Entreprises et territoires : entre nomadisme et ancrage territorial*

Documents, rapports, articles, études :

Olivier BOUBA-OLGA et Pascal CHAUCHEFOIN Analyse statistique du tissu économique local : éléments de méthodologie doc CRIEF-TEIR 02/2003

Olivier BOUBA-OLGA et Pascal CHAUCHEFOIN Spécialisation et spécificité industrielle de Poitou-Charentes doc CRIEF-TEIR 03/2003

Olivier BOUBA-OLGA et Pascal CHAUCHEFOIN Développement économique local : le problème du choix d'un indicateur pertinent doc CRIEF-TEIR mars 2003

Laurent DAVEZIES Dossier Paris à l'horizon 2025 Bilan et perspectives du schéma directeur

Laurent DAVEZIES Dossier Stratégie métropolitaine de Nantes Saint-Nazaire

IAAT en partenariat avec le CRIEF-TEIR / Faculté sciences éco de Poitiers 06/2006 Les secteurs clés industriels du Poitou-Charentes Cahier méthodologique

Préfecture de la région Poitou Charentes Le projet d'action stratégiques de l'Etat en Charente Maritime 2004-2006, Poitiers septembre 2004

Les services publics en Saintonge Romane Etat des lieux et contribution au projet de territoire Sandrine Riou, Bernard Andrieu, Julien Millet - Octobre 2005

Charte de territoire du pays de Saintonge Romane – Avril 2005

Résultats économiques des exploitations agricoles en Charente Maritime Campagne 2005 – Chambre d'agriculture de la Charente Maritime

Le tableau de bord de la Région délimitée Cognac BNIC N°14 juin 2007-09-12

Compte rendu Entretiens Internationaux de la DATAR Table ronde 21/01/2003 sur l'Ancrage territorial des entreprises.

Principaux sites Internet consultés :

UNEDIC / UNISTATIS

URSSAF

Direction Générale des Impôts

MSA

CAF

CCI Annuaire des entreprises

KOMPASS

SOCIETE.com

BNIC

DRIRE

SESSI études et statistiques industrielles

DARES

Banque de France

Tables des illustrations

Graphiques

n°1 : les démarche du Pays en lien avec l'observation du territoire.....	6
n°2 : répartition de l'effectif salarié par Communauté de communes.....	7
n°3 : effectifs salariés par secteur en 2005.....	9
n°4 : structure de l'emploi en Saintonge Romane par communauté.....	10
n°5 : répartition des emplois par communauté.....	12
(nomenclature NES 16).....	12
n° 6 : spécificité des secteurs d'activités du Pays de Saintonge Romane par rapport à la région.....	14
n°7 : comparaison entre la Saintonge Romane et deux territoires voisins.....	15
n°8 : évolution de l'effectif salarié au sein des Communautés de communes du Pays de Saintonge Romane entre 1995 et 2005.....	16
n°9 : effectifs salariés et dynamique des filières de 2000 à 2005.....	17
n°10 : évolution des principales productions en Saintonge Romane de 1979 à 2000 en nombre d'exploitations et superficies exploitées.....	28
n°11 : évolution de la viticulture en Saintonge Romane de 1979 à 2000 en nombre d'exploitations et superficies exploitées.....	29
n°12 : l'ancrage territoriale des entreprises.....	34
n°13 : Part des rémunérations selon les trois sphères en Saintonge Romane.....	37
n°14 : des revenus issus pour moitié seulement de l'économie marchande :.....	39
n°15 : un système d'acteurs complexe.....	42
n°16 : vers un observatoire économique en Saintonge Romane.....	43
n°17 : les missions de l'observatoire.....	44

Carte

n°1 : le cognac en Saintonge Romane.....	30
--	----

Tableaux

n°1 : répartition des entreprises et effectifs par Communauté de communes.....	13
n°2 : les 12 secteurs clés du Pays de Saintonge Romane.....	18
n°3 : secteurs clés et dynamiques en Saintonge Romane entre 1999 & 2004.....	19
n°4 : les principaux secteurs en évolution d'effectifs.....	21
n°5 : les secteurs en récession entre 1999 et 2004.....	21
n°6 : les métiers de la construction.....	23
n°7 : les secteurs de la métallerie en Saintonge Romane.....	25
n°8 : services aux entreprises dans les Communautés de communes du Pays.....	26
n°9 : les secteurs du service aux entreprises.....	27
n°10 : les surfaces viticoles.....	29
n°11 : les productions.....	30
n°12 : la valorisation de la récolte.....	31
n°13 : les 12 premiers secteurs d'activité de l'agriculture en Saintonge Romane.....	31
n°14 : les emplois de services en agriculture.....	32
n°15 : les entreprises de l'agroalimentaire en PSR.....	32
n°16 : les entreprises du Pays qui figurent parmi les quarante premières entreprises de Charente maritime (en CA).....	33
n°17 : les données du CLAP en Saintonge Romane.....	36
n°18 : structure des revenus en PSR.....	38
n°19 et 20 : les prestations CAF en Charente Maritime en 2006 et leur ventilation.....	38
n°21 : répartition des emplois et revenus en Saintonge Romane.....	39

Annexes

Annexe n° 1 : avis n°1 du Conseil de Développement relatif à l'axe n°4 de la charte "*soutenir le développement économique local*"

Annexe n° 2 : fournisseurs de données

Annexe n° 3 : sur les Métadonnées

Annexe n° 4 : pourquoi réviser la NAF

Annexe n° 5 : personnes et organismes rencontrés

Annexe n° 6 : entreprises et effectifs salariés par CdC (NES 36)

Annexe n° 1 : Avis n°1

en date du 1^{er} février 2006,

formulé par la **commission économie, emploi, formation et transports** relatif à l'axe n°4 de la charte de territoire, "*soutenir le développement économique local*" :

- 1- "*le maintien et la transmission d'entreprises*";
- 2- "*encourager la création de nouvelles activités*".

Après débat et validation par son Conseil d'Administration du 1^{er} février 2006, le Conseil de Développement propose l'avis suivant à la commission développement économique du Pays de Saintonge romane :

1. Stratégie économique

Le Conseil de Développement propose de **favoriser l'implantation de petites et moyennes unités de production en impulsant une stratégie d'offre foncière, immobilière et de communication** ouverte et active à l'échelle du Pays.

Il estime que le territoire, tout en s'appuyant sur sa force reconnue en matière de commerces et de services, doit se mobiliser pour développer de nouvelles activités de production, **notamment des activités innovantes**. Ces activités permettraient d'anticiper le vieillissement de l'appareil économique local et la fuite des personnes qualifiées. La commission économique du Conseil de développement a identifié l'implantation de petites unités de production et de logistique comme une piste sérieuse de développement économique à explorer. Elle souligne qu'il y a lieu en même temps de bien **identifier les pôles d'activité du territoire pour renforcer les activités porteuses** déjà existantes et ainsi générer de nouveaux emplois, et favoriser l'installation d'activités complémentaires à ces activités préexistantes.

Ainsi, le Conseil de Développement propose la **mise en place d'une démarche de prospective** à l'échelle du Pays qui permettra, à terme, de **proposer des scénarii et stratégies** pour répondre aux enjeux de développement économique et de création d'activités sur le territoire.

2. Actions d'accompagnements à la création et à la transmission d'entreprises

Le Conseil de Développement souhaite que des actions **d'accompagnement à la création et à la reprise des entreprises** (informations et conseils, mise en relation des cédants et repreneurs potentiels, implication des salariés, formations pour les repreneurs) soient engagées par le Pays de Saintonge Romane. Il estime important que le Pays s'engage davantage dans ce type d'actions, **réel enjeu de maintien des services et de l'emploi** sur le territoire.

Il reconnaît l'utilité d'évènements comme "la piste de la création d'entreprise" qui a eu lieu à Saintes en 2005 et d'outils tels les ateliers de la création, le soutien à la mise en relation cédants repreneurs ou encore le programme AIDER. Il souhaite **leur pérennisation** et préconise que le Pays soutienne davantage leur organisation. Le Conseil de Développement souligne que des **efforts de communication** à destination d'éventuels repreneurs doivent être mis en œuvre tant au sein du Pays qu'au-delà.

3. Observatoire économique et social

Le Conseil de développement s'associe volontiers à la réflexion des élus concernant la création d'un observatoire économique. Il exprime son accord avec l'objectif de mise en place d'une telle structure à l'échelle du territoire.

L'intérêt de l'observatoire économique serait d'aboutir à une connaissance approfondie du Pays de Saintonge romane en matière de veille économique pour contribuer à la réflexion de tous les acteurs locaux, à l'information des entrepreneurs et aux décisions des élus. L'observatoire économique répondrait ainsi à des besoins multiples : **suivre et analyser la situation et l'évolution** du territoire, **promouvoir** le Pays, **mettre en réseau les acteurs économiques** pour répondre aux motivations d'installation des entrepreneurs, **regrouper et partager les informations**.

Dès ses premières réflexions, la Commission économique du Conseil de Développement entrevoit pour les services du Pays les rôles suivants :

- recenser les nombreux producteurs d'information économique et sociale
- contacter ces organismes pour envisager avec eux tout d'abord l'accessibilité à leurs informations et à leurs sites, et ensuite la possibilité d'études portées plus particulièrement vers le territoire.

La commission suggère une méthodologie de constitution de l'observatoire économique qui prenne en considération trois niveaux distincts de restitution des informations :

- un premier niveau de données clefs sans détails ;
- un deuxième niveau de données plus précises consultables par renvoi sur les fournisseurs de l'information ;
- un troisième niveau de données sur mesure pour répondre à des demandes précises.

En partant des travaux et des données qui ont permis d'alimenter la Charte de territoire, le Conseil de Développement propose de privilégier parmi les indicateurs, ceux qui sont relatifs à **l'attractivité du territoire**, notamment au regard de la création/radiation d'entreprises, du tourisme et de l'évolution des qualifications...

Le Conseil de Développement propose la constitution **d'un groupe de travail mixte** (constitué d'élus représentants du Pays, de membres du Conseil de Développement et de techniciens) pour conduire en amont les réflexions relatives à l'observatoire, notamment pour en définir les indicateurs.

Dans le cadre des axes n° 4 & 5 de la charte de territoire ("*soutenir le développement économique local*" ... "*pour répondre aux enjeux du territoire en termes d'emplois et d'activités*"), cet observatoire permettrait **d'alimenter à terme la constitution d'un système de veille global et cohérent**, propre à **regrouper les enjeux économiques et de l'emploi** sur le territoire. Ainsi, cet observatoire pourrait aussi contribuer à alimenter les politiques de l'emploi mises en place par les collectivités et les acteurs de l'emploi et de l'insertion, et notamment les activités de la Maison de l'Emploi, en amont de deux des trois missions obligatoires fixées par l'Etat pour celle-ci (observation, anticipation et adaptation au territoire ; développement de l'emploi et création d'entreprises).

4. Foncier d'entreprises

Au regard des enjeux économiques et sociaux du Pays de Saintonge romane, le Conseil de Développement considère qu'il serait souhaitable que les collectivités territoriales du Pays mutualisent leurs moyens d'observation économique.

A ce titre, il propose la **création d'une "base de données dynamique du foncier d'entreprises"** permettant d'analyser et de suivre la situation en matière foncière pour favoriser au mieux l'implantation d'entreprises.

Le Conseil de Développement émet le souhait que les services du Pays soient en charge de la création et de l'actualisation de cette base de données, en assurant la coordination des informations fournies régulièrement par les collectivités territoriales et par les acteurs privés du territoire.

Le Conseil de Développement propose les indicateurs suivants, relatifs aux zones d'activités que compte le territoire :

- les superficies aménagées : occupées, disponibles et les superficies en projet,
- les types d'activités et leur localisation sur chaque zone,
- le coût du foncier,
- la fiscalité (aides indirectes proposées...),
- les infrastructures (route, autoroute, ferroviaire) et communications (ADSL, SDSL...),
- environnement (adéquation entre le foncier et le type d'activité, informations sur les réglementations des zones) et intégration paysagère,
- les services offerts aux entreprises.

Le Conseil de Développement soutient par avance le principe d'éventuelles démarches visant à constituer une réserve foncière et immobilière pour accueillir les entreprises. Ses acteurs s'accordent pour qu'une répartition équilibrée du foncier d'entreprise sur tout le territoire soit intégrée, le cas échéant, à ce type de réflexion.

Annexe n° 2 : fournisseurs de données

L'emploi

UNEDIC-ASEDIC (Union Nationale Interprofessionnelle et Association pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce)

Au moyen du service Unistatis (disponible en ligne sur le site de l'Unedic), la direction des études et des statistiques de l'UNEDIC met à disposition l'ensemble de la production statistique de l'Assurance chômage.

Le champ UNEDIC regroupe des données d'observation de l'emploi salarié. Celui-ci comprend les salariés des établissements du secteur privé industriel et commercial employant au moins une personne sous contrat de travail.

Les données Unistatis permettent de constituer rapidement une base d'observation sur l'emploi salarié et le nombre d'entreprises. Plusieurs niveaux de nomenclatures sont disponibles (NES 16 & 36, NAF 60 & 700). Néanmoins sont exclues de ce champ :

- les salariés de l'Etat et des collectivités locales,
- les salariés des établissements publics à caractère administratif,
- le personnel des ambassades, consulats étrangers et organismes internationaux,
- les salariés des secteurs agricoles et para-agricoles (champs MSA),
- les employés de maison,
- le personnel des entreprises publiques à caractère industriel et commercial, des régions départementales ou communales, de certaines sociétés d'économie mixte,
- les intermittents du spectacle.

URSSAF (Union de Recouvrement des cotisations du Service Social et des Allocations Familiales)

En 2005, 299,5 milliards d'euros ont été encaissés par les URSSAF et l'ACOSS, leur caisse nationale. Les employeurs du régime général déclarent leurs cotisations sociales aux URSSAF à l'aide du bordereau récapitulatif des cotisations sociales (BRC) sur lequel ils portent les assiettes salariales donnant lieu à cotisations ou allègement, et leurs effectifs. Cette déclaration est mensuelle si les effectifs sont supérieurs à 10 salariés et en principe trimestrielle en deçà de ce seuil.

Le champ de l'URSSAF couvre l'ensemble des cotisants exerçant leur activité en France dans un secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchande, ainsi que l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

Avec le respect de la confidentialité des données des cotisants, le service statistique de l'URSSAF de Charente Maritime permet un accès aux données pour les acteurs socio-économiques. La masse salariale et les effectifs des entreprises constituent des indicateurs déterminants de l'évolution économique d'un territoire. Le traitement des données permet à l'URSSAF Poitou-Charentes de publier trimestriellement une note de conjoncture (Stat'ur) sur les établissements, effectifs et masses salariales. Pour les représentations géographiques, l'URSSAF a retenu un découpage par Pays.

Les informations sur les effectifs salariés, le nombre d'établissements, la masse salariale et leurs évolutions sont régulières et gratuites. Les demandes sont traitées par l'agence de La Rochelle-Aytré et font l'objet d'une convention pour l'utilisation et la publication des informations.

MSA (Mutualité Sociale Agricole)

La MSA, est le deuxième régime de protection sociale en France. C'est une organisation professionnelle gestionnaire du service public de la protection sociale des travailleurs agricoles. La MSA encaisse des cotisations pour assurer la couverture sociale des travailleurs agricoles et de leurs ayants droits dans les domaines de la santé, de la famille et de la retraite. Elle gère la protection légale et complémentaire de l'ensemble de la profession agricole (exploitants et salariés agricoles, ainsi que leurs familles), soit en France près de 4 millions de personnes.

La MSA 17 a mis en place un observatoire économique et social qui, depuis 2002, travaille ses données et édite trimestriellement des tableaux de bord. Le référencement des données par commune, permet des extractions pour différents territoires géographiques.

L'observatoire MSA de la Charente maritime est la seule source fiable d'information pour analyser l'activité agricole par l'entrée emploi. Ces informations permettent de consolider les données fournies par le dispositif CLAP de l'INSEE et les champs non renseignés par l'UNEDIC. Les données sont gratuites et font l'objet d'une convention.

DDTEFP (Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle)

La DDTEFP est le représentant local de l'Etat dans le domaine de l'emploi. Son rôle est de veiller localement au respect du droit du travail, de mettre en oeuvre une politique active de l'emploi en direction des entreprises et de participer à l'insertion et à la formation professionnelle.

Pour l'observation, la DDTEFP utilise le logiciel CORINTHE 2 (Consultation Régulière d'Informations Thématiques sur l'Emploi). Des zonages particuliers peuvent permettre d'extraire des données pouvant mettre en perspective des particularismes locaux et alimenter un diagnostic ou un observatoire. Les partenaires qui alimentent cet outil sont l'ANPE, les Assedic, la CAF, le CNASEA, la DGI, l'INSEE, et la DARES.

La DDTEFP publie notamment l'indicateur du taux de chômage pour les demandeurs d'emploi de catégorie 1, soit 7,7% en décembre 2006.

Les nomenclatures utilisées : Familles Professionnelles (FAP)

La construction des FAP résulte d'un rapprochement entre la nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS - utilisée par l'INSEE) et le Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME - utilisé par l'ANPE) dans une logique opérationnelle de placement. En effet, les FAP regroupent les professions qui font appel à des compétences communes sur la base de « gestes professionnels » proches. Les FAP permettent donc : de se doter d'une grille de lecture des métiers qui permet d'analyser les données du marché du travail provenant de différentes sources ; d'étudier conjointement l'emploi et le chômage à travers un même référentiel des métiers.

NB : la refonte des PCS (Professions et Catégories Socioprofessionnelles en 2003 par l'INSEE) a rendu nécessaire la construction d'une nouvelle nomenclature des « Familles Professionnelles » appelée FAP-2003. La refonte des emplois – métiers du ROME actuellement en cours à l'ANPE, amènera nécessairement à redéfinir les correspondances avec les codes de la nomenclature FAP-2003.

ANPE (Agence Nationale Pour l'Emploi)

L'ANPE est un organisme de type établissement public administratif français placé sous la tutelle du Ministère de l'Économie, des finances et de l'emploi. Elle a été créée par une ordonnance d'État du 13 juillet 1967 pour centraliser les offres et les demandes d'emploi, effectuer des statistiques sur le nombre de demandeurs d'emploi et gérer des centres de ressources pour aider les chercheurs d'emploi dans leurs démarches et leur parcours.

Avec 27 agents, l'Agence pour l'emploi de Saintes exerce sa compétence sur 8 cantons. Les 80 communes concernées recourent en large partie le territoire de la Saintonge Romane mais on se retrouve là encore avec un découpage territorial particulier.

L'ANPE a la responsabilité juridique concernant la gestion de la liste des demandeurs d'emploi. Néanmoins, depuis le 1er janvier 1998, ce sont les ASSEDIC qui inscrivent les demandeurs d'emploi pour le compte de l'ANPE.

Interface entre les demandeurs d'emploi et les entreprises qui recrutent, l'agence pour l'emploi de Saintes informe sur les dynamiques et les composantes de l'emploi local. En 2006, les employeurs des 8 cantons ont confié 3873 recrutements à l'ANPE et 92,3% des offres d'emplois ont été satisfaites. (30,5 % de CDI).

Tableau n° 1 : les 6 secteurs qui ont le plus recruté sur le territoire de l'ALE de Saintes en 2006

Secteur économique	Part dans le recrutement
Agriculture, chasse, sylviculture	23.9 %
Immobilier, location, services entreprises	17.3 %
Commerce, réparation automobile	10.4 %
Santé et action sociale	10.2 %
Hôtels et restaurants	8.1 %
Construction	7.7 %

L'activité économique

La CCI (Chambre de Commerce et Industrie)

La CCI de Rochefort et de Saintonge (CCIRS) propose ses services aux entreprises dans les domaines de l'environnement, de la qualité, de la sécurité et de l'international et aux porteurs de projet pour la création et la reprise d'entreprise. Elle est également un acteur de la formation initiale et continue, et gère les ports de Rochefort et Tonnay-Charente.

Il faut souligner le partenariat entre la CCI, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et le Pays, notamment au travers de deux opérations :

- l'appui à la transmission d'entreprise depuis 2004 ;
- le Programme AIDER qui accompagne le développement des entreprises en milieu rural.

La CCIRS propose deux publications trimestrielles :

- *Saintonge économique* est diffusé à plus de 13000 entreprises et quelques 400 collectivités ;
- *Territoire éco* est une lettre d'information spécifique d'un territoire (ex : *Saintes et ses environs* en 4 pages et publié 4 fois par an).

Deux outils en lignes sur les sites de la CCI permettent d'observer l'activité économique :

- l'annuaire national des entreprises : les annuaires généralistes et spécialisés recensent des adresses d'entreprises par régions, filières, secteurs d'activités... En quelques clics par des recherches multicritères, il est possible d'identifier les entreprises d'un territoire. L'entrée NAF n°4 y correspond à la NAF 700 et au code APE des entreprises ;
- le fichier des nouvelles entreprises : il permet d'obtenir chaque mois les coordonnées des entreprises nouvellement installées en Charente-Maritime.

La CCI propose toutes informations sur les mouvements d'entreprises (immatriculations, radiations, solde ; emplois créés, emplois supprimés, solde), en général et par secteur. Des indicateurs sélectionnés : taux de création (par habitant, par stock d'entreprises), taux de survie à 3 ans des entreprises (par secteur et selon le registre d'immatriculation). La fourniture d'informations et d'études est un des métiers des CCI. Chaque prestation fait l'objet d'une commande et de rémunérations.

Enfin, la CCI a inauguré au printemps 2007 le VISEO17. il s'agit d'un outil d'observation des commerces et des services qui renseigne très finement différents champs d'informations.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente Maritime est un établissement public à caractère économique géré par des artisans. Elle a pour mission de représenter les intérêts de l'artisanat de son département auprès des pouvoirs publics.

Ces missions principales sont :

- tenir le Répertoire des Métiers et délivrer les titres ;
- organiser l'apprentissage dans le secteur des Métiers ;
- assurer la formation professionnelle et la promotion sociale des artisans ;

procéder à toutes études utiles à la solution des problèmes techniques, économiques et sociaux intéressant le Secteur des Métiers.

Si elle suit les mouvements d'entreprises (immatriculations, radiations, solde ; emplois créés, emplois supprimés, solde) en général et par secteur, la fourniture de données ne fait pas partie des missions de la Chambre de métier. Son implication dans un observatoire n'est souhaitée que dans le cadre d'une véritable convention partenariale, offrant un choix prioritaire à ses prestations de services.

La Banque de France

La Banque de France exerce de très nombreuses missions. S'agissant du développement local, la Banque de France répond positivement aux demandes croissantes d'expertise économique émanant des collectivités territoriales dès lors que son intervention ne risque pas de mettre en cause sa neutralité ni l'obligation de secret professionnel à laquelle elle est tenue, et que le coût de ses prestations est correctement couvert.

La banque de France assure le suivi de l'économie des territoires et des bassins d'emplois, et notamment des entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 750 K€. Elle met à disposition des collectivités territoriales, dans le cadre de conventions et de marchés, des prestations qui leur permettent de :

- accompagner les entreprises d'un territoire (Geode),
- appréhender la situation économique et financière d'une zone géographique ou d'une filière d'activité déterminée (Aysel)
- de suivre plus spécifiquement une population d'entreprises, par exemple celles qui ont bénéficié d'une aide les années précédentes.

La Banque de France publie également des notes de conjonctures pour les principaux secteurs industriels. Ces notes peuvent participer à la compréhension du contexte de certaines entreprises de la Saintonge Romane. La relation avec le directeur départemental permet de vérifier des informations. Néanmoins, le niveau de prestation de la Banque de France correspond plus à la demande et au budget d'un conseil Général ou Régional.

Le Tribunal de Commerce

Les copies des comptes annuels et bilans :

Toutes les sociétés anonymes (SA), les sociétés à responsabilité limitée (SARL), sociétés en nom collectif (SNC) dont les associés sont des SARL ou des SA et les coopératives agricoles ou unions coopératives agricoles dont le chiffre d'affaires est supérieur à 75 000 Euros, ont l'obligation de déposer leurs comptes annuels au Greffe du Tribunal de Commerce où est situé leur siège social.

Les comptes annuels sont composés du bilan (actif et passif), du compte de résultat (charges et produits), du tableau des amortissements, du tableau des immobilisations et des provisions, de l'état des créances et des dettes, du rapport de gestion, de l'affectation du résultat et de la résolution de l'affectation, du rapport du commissaire aux comptes pour les sociétés qui en sont dotées, notamment les sociétés par actions.

Les fonctions du Greffier. parallèlement à la gestion quotidienne de la source d'informations sur la vie des entreprises, le Greffier délivre les Extraits du Registre du Commerce et des Sociétés (extraits K et Kbis), copie des actes déposés et des comptes des entreprises, à toute personne qui en fait la demande.

Les procédures collectives :

La loi du 26 Juillet 2005 dite « loi de sauvegarde » impose aux entreprises qui sont dans l'impossibilité de faire face au passif exigible avec leur actif disponible, de déposer leur bilan au greffe du Tribunal de Commerce, dans les 45 jours suivant la cessation des paiements. Cette mesure complète le dispositif antérieur qui, à partir du dépôt de bilan prévoit le redressement ou la liquidation de l'entreprise concernée.

Le tribunal de commerce est une source d'information importante pour l'observateur de l'économie locale. L'interlocuteur y est le greffier. De très nombreuses informations gratuites sur les caractéristiques des entreprises et leurs évolutions sont disponibles. Il convient formuler des demandes précises.

L'extrait du Registre du Commerce et des Sociétés (extraits "K" ou "K bis") : véritable « carte d'identité » des entreprises, le K.bis est le seul document officiel et légal attestant de l'existence juridique d'une entreprise commerciale. Le K.bis renseigne sur l'activité de l'entreprise et l'identité des dirigeants, administrateurs et commissaires aux comptes. Il consigne également toutes les décisions du Tribunal de Commerce en matière de procédures collectives.

Les chiffres-clés sont les éléments essentiels issus des comptes annuels déposés aux greffes. On peut y consulter le chiffre d'affaires pour connaître le volume d'activité de l'entreprise, le résultat net et l'effectif de l'entreprise au cours des derniers exercices.

Les listes multicritères d'entreprises. De nombreux critères de sélection et de tri sont proposés. Il est possible de poser une surveillance, non nominative, pour être avisé automatiquement, des ouvertures des procédures de redressement et liquidation judiciaires, ou des actifs ou entreprises à céder dans les procédures collectives, en utilisant des critères de sélection. Ainsi, plusieurs listes peuvent être consultées : liste des entreprises à une adresse précise ou concernant un même dirigeant, liste des immatriculations et radiations au Registre du Commerce et des Services, liste des procédures collectives ouvertes depuis 3 mois, liste des entreprises à céder dans les procédures collectives, liste des comptes annuels disponibles dans les greffes...

Les services d'études statistiques des ministères (SESSI, SCEES, SES)

Le SESSI est un service du Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi. Ses services produisent des études et des notes de conjonctures qui permettent de situer l'observation locale dans un contexte global. Ses missions principales :

- concevoir, en coordination avec la direction générale de l'INSEE, le dispositif d'observation statistique dans le domaine des activités industrielles ;
- procéder à des analyses, synthèses et études économiques quantitatives relatives aux activités industrielles ;
- diffuser les résultats de ces travaux, en liaison avec les autres services intéressés.

NB : Les autres secteurs dépendent des autres ministères

Pour les industries agricoles et alimentaires, il s'agit du service central des enquêtes et études statistiques (SCEES) du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité.

Pour les industries de mise en œuvre du bâtiment et travaux publics et pour les transports, il s'agit du service économique et statistique (SES) du Ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer.

L'enquête annuelle d'entreprise (EAE) est une des principales sources de connaissance de l'industrie française. Elle est réalisée auprès de toutes les entreprises françaises de 20 salariés et plus. Les secteurs enquêtés sont l'énergie, les biens de consommation, les biens intermédiaires.

Le SESSI met à disposition de tout un chacun, sur son site web, des notes de conjoncture sectorielles régulières.

INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) répertoire SIRENE

De nombreux organismes ont parmi leurs missions, celle de déclarer à l'INSEE les immatriculations, radiations et modifications au répertoire. Ils contribuent quotidiennement à l'actualisation du répertoire SIRENE. Ces organismes sont :

- les centres des impôts
- les trésoreries générales
- les greffes de tribunaux de commerce
- les chambres de commerce et d'industrie
- les rectorats
- les caisses régionales d'assurance maladie
- l'URSSAF (Union pour le recouvrement des cotisations de sécurité sociales et d'allocations familiales)
- les préfetures
- les chambres des métiers
- les chambres d'agriculture
- la mutualité sociale agricole

Parmi les nombreux produits statistiques de l'INSEE, le SIRENE enregistre toutes les entreprises et leurs établissements, quelle que soit leur forme juridique et quel que soit leur secteur d'activité. Les entreprises étrangères qui ont une représentation ou une activité en France y sont également répertoriées.

SIRENE est disponible auprès des services de l'INSEE pour un usage unique ou des usages multiples. C'est le nombre d'unités commandées qui déterminera le montant de votre facture.

Parmi le labyrinthe de produits, données et informations que diffuse l'INSEE sur les champs de l'économie, SIRENE et CLAP semblent être à même d'alimenter une observation suivie du territoire.

La Chambre d'agriculture

La Chambre d'Agriculture intervient pour les conseils techniques et économiques auprès de ses ressortissants mais ne produit pas de données qui pourraient être intégrées dans notre projet d'observatoire.

Les principales données concernant l'agriculture proviennent de la MSA pour l'emploi et de La Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt pour les structures des exploitations et des productions via le Recensement Général de l'Agriculture.

Néanmoins, la chambre d'Agriculture peut proposer la vérification d'informations conjoncturelles et sur l'évolution de la Politique Agricole Commune.

L'ADASEA (Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles)

L'ADASEA est une association loi 1901 ayant pour fonction d'accompagner les évolutions du milieu rural. En matière d'aménagement du territoire et de développement rural les ADASEA contribuent à l'émergence de projets locaux et peuvent réaliser diverses études de territoire (PLU, documents d'objectifs, travaux d'aménagement...).

Dans le domaine agricole l'intervention de l'ADASEA se traduit de quatre manières :

- accompagnement aux projets individuels par la réalisation d'études économiques, d'appui au montage de plans de financement, conseil juridique et réglementaire, suivi relatif à la mise en oeuvre des actions...

- appui aux services de l'Etat (CNASEA et DDAF) pour les demandes d'aides publiques.

- appui aux exploitants en matière d'ingénierie administrative (aide à la réalisation de demandes d'aides, appui au respect des engagements et contraintes réglementaires).

L'ADASEA dispose d'un service, le RDI (Répertoire Départemental à l'Installation), qui met en relation des agriculteurs à la recherche d'un repreneur et des candidats à l'installation ou à défaut des agriculteurs installés souhaitant conforter leur exploitation.

Concernant le territoire de la Saintonge Romane un diagnostic sur le devenir des exploitations agricoles est en cours et devrait être présenté fin 2007. Ces travaux permettront de mettre à disposition des informations sur les structures des exploitations agricoles et leurs évolutions.

Les revenus

DGI (Direction Générale des Impôts)

L'Etat assure, pour le compte des collectivités territoriales, la gestion des impôts directs locaux qui constituent une de leurs ressources essentielles.

L'importance des impôts locaux s'apprécie à un double point de vue :

- financier : ils constituent la recette d'équilibre des budgets locaux (ils représentent presque la moitié des recettes de fonctionnement des collectivités territoriales ; leur poids dans la fiscalité française est très important) ;
- politique : ce sont les seules ressources sur lesquelles les collectivités territoriales exercent une véritable maîtrise quant au montant et à la répartition ;

Plusieurs services sont à la disposition des collectivités :

- direction des Services Fiscaux ; participe à l'établissement des impôts locaux ;
- centre des Impôts Fonciers (CDIF), ou cadastre ;
- centre des Impôts (CDI) ; établit la taxe d'habitation et l'assiette de la TP ;
- service des Domaines ; joue un rôle d'expert immobilier et d'opérateur foncier pour le compte des collectivités territoriales.

Pour l'observation territoriale, il est possible de télécharger gratuitement les informations suivantes concernant les revenus d'un territoire :

- nombres de foyers fiscaux par commune,
- revenu fiscal de référence des foyers fiscaux,
- nombres de foyers fiscaux imposables,
- le montant des traitements et salaires,
- le montant des retraites et pensions.

Le détail des informations par commune permet le calcul des revenus disponibles sur le territoire.

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

La CAF de la Charente-Maritime est un service public qui appartient à la branche famille du régime général de la Sécurité Sociale.

Elle a deux grandes missions :

- verser des prestations familiales et sociales définies par les pouvoirs publics ;
- développer une politique d'action sociale familiale.

L'action sociale de la Caf prend la forme d'aides financières ou de soutiens divers :

- aux familles,
- aux services et équipements gérés par des collectivités locales ou des associations.

Les bénéficiaires :

En Charente Maritime, au 31 décembre 2006, le nombre d'allocataires bénéficiaires d'au moins une prestation s'élève à 93 577 contre 94 117 au 31 décembre 2005, soit une diminution de 0.57 %. Les plus fortes progressions concernent la petite enfance et la précarité ; la part relative des dépenses liées au logement diminue d'un point.

La CAF peut renseigner sur le nombre et l'évolution du nombre d'allocataires par commune. Le détail des prestations et le montant des allocations perçues sont des chiffres départementaux. Le montant moyen d'allocation annuel (4666 €) et le nombre d'allocataires permettent de contribuer au calcul des revenus du territoire (à compléter par les données MSA). Il est également possible d'évaluer le poids des prestations sociales sur la population d'allocataires. L'accès aux données doit faire l'objet d'une convention.

Ventilation des prestations par destination

Prestations	2006	Evolution
Entretien des enfants	25.16 %	3.77 %
Petite enfance	19.62 %	12.98 %
Logement	27.20 %	1.49 %
Monoparentalité	4.02 %	3.70 %
Précarité (RMI,...)	13.09 %	10.44 %
Handicap	10.91 %	6.52 %
Montant total €	436 622 676.25	5.95 %

ANNEXE n° 3 : sur les Métadonnées...

Début 2005, la norme ISO 19115 de 2003 a été adoptée comme norme européenne sous l'appellation EN ISO 19115.

De nombreuses initiatives sur les infrastructures des données géo référencées voient actuellement le jour tant au niveau local ou régional que dans des communautés sectorielles. Ces initiatives proposant la mise en place de serveurs de métadonnées permettent de renseigner les lots de données existants sur des zones géographiques données.

Du point de vue de l'utilisation des métadonnées par la communauté géomatique française, il conviendra de l'élargir vers les collectivités locales et les entreprises. La recommandation a également vocation à être intégrée au Référentiel Général d'Interopérabilité.

Il est d'usage de distinguer trois niveaux de métadonnées :

Les métadonnées pour la découverte permettent d'identifier les ressources disponibles et d'estimer si elles peuvent répondre à son besoin. Elles donnent le minimum d'information suffisant à un acteur pour répertorier quelles sont les ressources disponibles et lui permettre d'identifier celles qui éventuellement correspondent à son besoin

Les métadonnées pour l'exploration caractérisent avec plus de précision les ressources disponibles et permettent aux utilisateurs de choisir celles répondant effectivement à leur besoin avant de demander à en disposer.

Les métadonnées pour l'exploitation accompagnent généralement les ressources et permettent de configurer l'interface du système d'information d'accueil pour qu'il puisse exploiter les données

Géoportail :

Ce géoportail consiste en un site Internet auquel accèdent les différents services de l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics associations, bureaux d'études prestataires des collectivités. Il est mené dans le cadre du programme ADELE d'administration électronique du gouvernement est de mettre en place un ensemble de moyens et une organisation permettant à tout acteur particulier de connaître les informations, données et services géographiques mis à disposition par les autres acteurs, de les visualiser et d'y accéder.

ANNEXE n° 4 Pourquoi réviser la NAF ?

Même si une révision légère a été opérée en 2003, le réseau actuel des nomenclatures d'activités et de produits aux niveaux international, européen et national a vieilli du fait de l'évolution des technologies et de l'organisation économique et sociale des entreprises. D'autre part, certains pays – comme les États-Unis ou le Canada – utilisent aujourd'hui des classifications spécifiques non compatibles avec celles en usage en Europe. Les deux principaux objectifs du processus de révision sont donc de moderniser les nomenclatures d'activités et de produits et de rapprocher les grands systèmes de classification utilisés dans le monde.

Les nouvelles versions entreront en vigueur au 1er janvier 2008. Leur mise en place s'effectuera au début 2008 : le code APE (activité principale exercée) de chaque entreprise sera alors basculé dans la nouvelle nomenclature d'activités, la NAF rév. 2.

Exemple : Code Proposition finale de structure détaillée de la NAF rév. 2 validée par la CNNES en juin 2007

24 Métallurgie

24.1 Sidérurgie

24.10 Sidérurgie

24.10Z Sidérurgie

24.2 Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier

24.20 Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier

24.20Z Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier

24.3 Fabrication d'autres produits de première transformation de l'acier

24.31 Étirage à froid de barres

24.31Z Étirage à froid de barres

24.32 Laminage à froid de feuillards

24.32Z Laminage à froid de feuillards

24.33 Profilage à froid par formage ou pliage

24.33Z Profilage à froid par formage ou pliage

24.34 Tréfilage à froid

24.34Z Tréfilage à froid

24.4 Production de métaux précieux et d'autres métaux non ferreux

24.41 Production de métaux précieux

24.41Z Production de métaux précieux

24.42 Métallurgie de l'aluminium

24.42Z Métallurgie de l'aluminium

24.43 Métallurgie du plomb, du zinc ou de l'étain

24.43Z Métallurgie du plomb, du zinc ou de l'étain

24.44 Métallurgie du cuivre

24.44Z Métallurgie du cuivre

24.45 Métallurgie des autres métaux non ferreux

24.45Z Métallurgie des autres métaux non ferreux

24.46 Élaboration et transformation de matières nucléaires

24.46Z Élaboration et transformation de matières nucléaires

24.5 Fonderie

24.51 Fonderie de fonte

24.51Z Fonderie de fonte

24.52 Fonderie d'acier

24.52Z Fonderie d'acier

24.53 Fonderie de métaux légers

24.53Z Fonderie de métaux légers

24.54 Fonderie d'autres métaux non ferreux

24.54Z Fonderie d'autres métaux non ferreux

ANNEXE n° 5 : Personnes et organismes rencontrés

Organisations consulaires et institutions du monde agricole	
CCI Saintes	J.Marc Bonnet
CCI Rochefort	Mme Thomasini
CCI	Mario Sérano
CCI	Patrice Beslay
C Métier La Rochelle	Chisson
C Metier Saintes	Pierre Augereau
C Metier	Caroline Meriau
ADASEA	Philippe Chabry
ADASEA	Frédéric Rouan
Ch Agri	Chantal Hutteau
BNIC	Alain Philippe
BNIC	Jérôme Durand
BNIC	Stéphane Feuillet
BNIC	Mme Bretagne
Services publics et para publics	
INSEE Poitou Charentes	Yves Dumont
INSEE Poitou Charentes	Laurent DIAZ
INSEE Poitou Charentes	Marie Jo Kolpack
IAAT	Emilie Bourdu
DRAF	Bernard Perron
DDTEFP	Denis Rouault
DDTEFP	Gilles Grimaud
DRIRE	Francis Hurtado
DGI	Pierre Gomila
DGI Françoise Parot	
DGI	Maurice Galerneau
Partenaires Emploi	
URSSAF	J-Yves Couvreur
URSSAF	Marconnet

URSSAF	Jean-Pierre Picaud
URSSAF	Marie-Line Ricaud
ANPE	Monique Vienne
ASSEDIC	Mme Berger
MSA	Michel Nadaud
MSA	M Gernais
MSA	Eric Servans
MSA	Laura Brunelot
MSA Aider 17	Nathalie Moizeau
MSA Obs Eco et Social	Patricia Terrade
CAF	Michèle Opigez
CAF	Patrick Decléin
CAF	Stéphane Portier
CAF	Tania Concy
CAF	Sylvano Genty
Charente Innov Emploi	J Michel Naud
Mission locale	
CARIF Poitou Charentes	
Tribunal de commerce	Marc Binnier
INFO GREFFE	
Groupements d'employeurs	
CRGE Poitou Chte	Christophe Bouet
CRGE Poitou Chte	Thierry Chevalereau
CEMES	Maité coudray
Finance	
Banque de France 17	Pierre Constant
Banque de France 16	Jean Marie Domange
Banque de France région 86	Beatrice Brodberger
Crédit Agricole	Lionnel ABIVEN
CRCA Saintes	Françoise Tesson
Collectivités Territoriales	
Conseil Général	Michel Blanchet
Conseil Général	Corine Huyauouët
Conseil Régional Poitou Charentes	
CdC Cœur de Saintonge	Marcel Ginoux

CdC Bassin Seu et Ar	Pascale Guitton
CdC Gémozac	Thierry Le Nay
CdC Pays Buriard	Evelyne Lamige
CdC Pays Santon	Muriel Comte
CdC Pays Santon	Sophie L'Hotellier
C de Chaniers	Caroline Birot
Pays de saintonge Romane	Bernard Andrieu
Pays de saintonge Romane	Rosanna Pompa
Pays de saintonge Romane	Frédéric Ané
Clubs d'entreprises et acteurs économiques	
Pays Santon Entreprise	Benoit Huger
DCF de Saintonge	J-Claude Morin
Avenir Entreprise	Pascal Maingueux
Charente Maritime International	Guillaume Olivier
Club HA 17	Gérard Harry
Club des créateurs d'entreprises industrielles et de service	Olivier Communeau
Club QSE	Hervé Boudringhin
Cercle Hotelier Saintais	Nicolas Evrard
Club des Hôteliers Restaurateurs Charentes-Océan	Jérôme Emery
Représentant des Avocats de Saintes	Patrick Payet
Arnoult Performance	Patrick Largeau
Syndicats	
CGPME	William Trouvé
MEDEF	Loïc Pelletier
Divers	
Entreprendre Réussite	Valérie Marquis
Entreprendre Réussite	Sophie Wiart
observatoire éco 17	Vincent Mémin
Université Sc Eco Poitiers	Pascal Chauchefoin
Entrepreneurs	
SAMELEC	Michel Dagnaud
Coop Atlantique	Loïc Pelletier
Coop Atlantique	Anne Simon

Dentiste	Pierre Maudoux
Avocat	Régis Sainte Marie Pricot
SNCF EIMM de Saintes	Philippe Deschamps
SNCF EIMM de Saintes	Corinne Mineau
SOGERMA Rochefort	Gérald Chave
Base Aérienne	Patrice Boisjot
Base Aérienne	Alain Montjou

Annexe n° 6 : Entreprises et effectifs salariés par CdC (NES 36)

NES 36	Libellé NES 36 <i>UNEDIC 2005</i>	Pays Santon		Cœur de Saintonge		Canton de Gémozac		Pays Buriard		Seudre et Arnoult		Chaniers		PSR	
		Entr	Eff	Entr	Eff	Entr	Eff	Entr	Eff	Entr	Eff	Entr	Eff	T. Entr	T Eff
B0	Industries agricoles et alimentaires	33	164	16	80	13	49	7	59	3	6	1	3	73	361
C1	Habillement, cuir	3	82	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	82
C2	Edition, imprimerie, reproduction	21	119	1	1	0	0	0	0	1	1	0	0	23	121
C3	Pharmacie, parfumerie et entretien	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2
C4	Industries des équipements du foyer	13	120	3	11	1	1	3	26	1	1	1	38	22	197
D0	Industrie automobile	2	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	7
E2	Industries des équipements mécaniques	14	217	3	44	7	91	0	0	0	0	1	3	25	355
E3	Industries des équipements électriques et électroniques	12	411	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12	411
F1	Industries des produits minéraux	9	76	3	28	0	0	1	11	1	4	1	5	15	124
F2	Industrie textile	1	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4
F3	Industries du bois et du papier	5	73	3	18	3	5	2	3	1	1	1	2	15	102
F4	Chimie, caoutchouc, plastiques	1	2	1	11	0	0	1	6	0	0	0	0	3	19
F5	Métallurgie et transformation des métaux	8	118	0	0	2	7	1	36	3	13	2	71	16	245
F6	Industries des composants électriques et électroniques	2	71	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	71
G2	Eau, gaz, électricité	2	48	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	48
H0	Construction	133	958	56	258	59	353	17	57	49	182	19	90	333	1898
J1	Commerce et réparation automobile	55	608	8	28	10	31	3	8	7	29	1	5	84	709
J2	Commerce de gros	81	783	9	47	18	196	4	7	4	10	3	21	119	1064
J3	Commerce de détail, réparations	239	1642	28	120	20	141	9	41	7	29	7	26	310	1999
K0	Transports	27	543	6	22	3	15	2	12	2	25	2	8	42	625
L0	Activités financières	49	306	5	10	3	10	0	0	0	0	2	4	59	330
M0	Activités immobilières	55	167	4	5	4	14	1	1	1	2	1	1	66	190
N1	Postes et télécommunications	3	40	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	40
N2	Conseils et assistance	111	1174	11	35	5	13	7	29	5	10	3	16	142	1277
N3	Services opérationnels	65	1046	2	9	3	32	2	8	4	37	3	35	79	1167
P1	Hôtels et restaurants	94	594	16	70	8	20	4	14	5	19	5	13	132	730
P2	Activités récréatives, culturelles et sportives	44	157	10	27	4	4	4	33	1	1	1	1	64	223
P3	Services personnels et domestiques	46	140	4	5	8	20	2	2	2	8	1	1	63	176
Q1	Education	17	68	6	42	1	1	1	1	1	2	1	3	27	117
Q2	Santé, action sociale	89	725	13	184	13	63	3	15	6	52	0	0	124	1039
R1	Administration publique	3	106	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	106
R2	Activités associatives et extra-territoriales	51	237	5	16	5	9	3	4	6	12	2	8	72	286
Totaux		1289	10808	213	1071	190	1075	77	373	110	444	58	354	1937	14125